

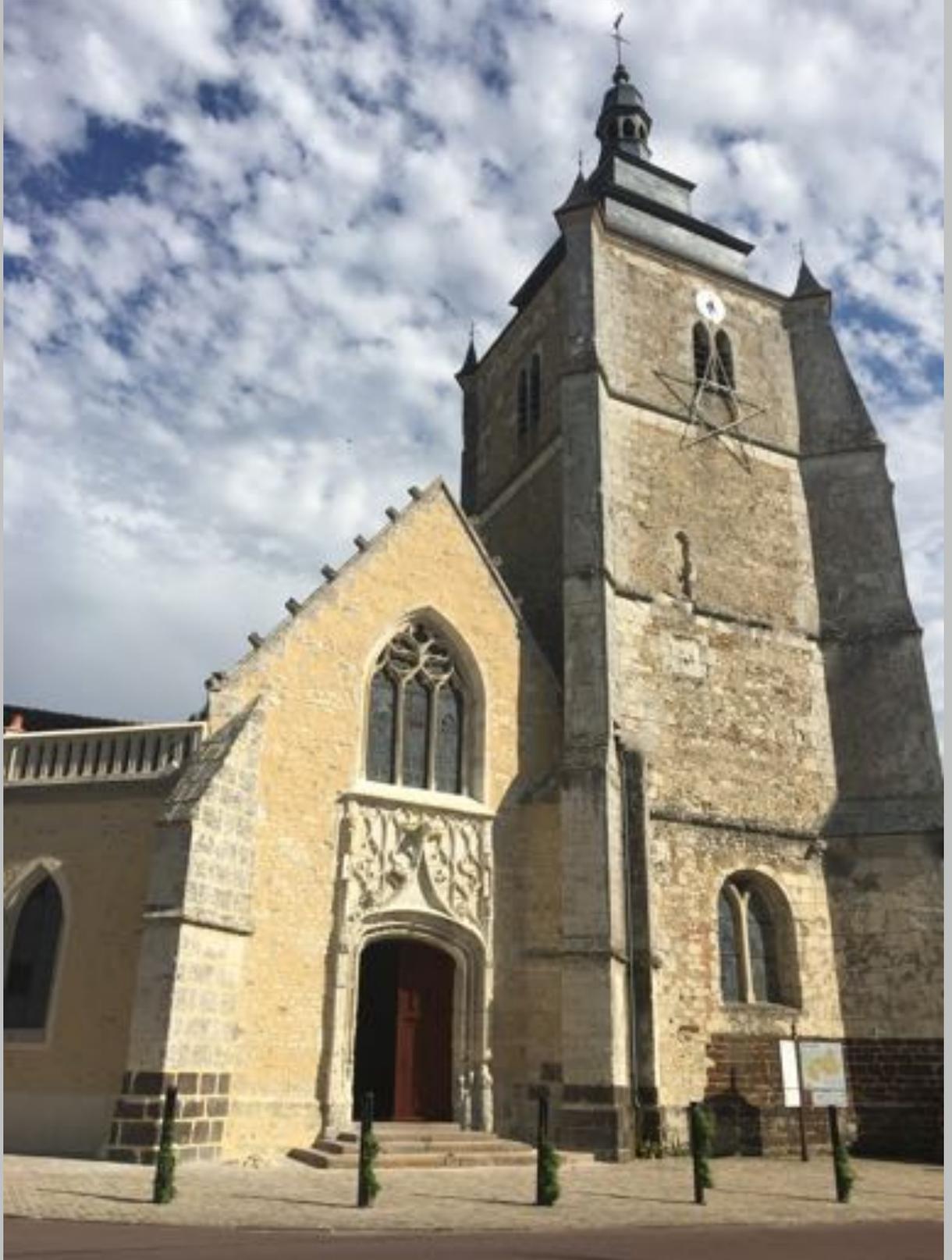


Le Petit Journal

Septembre 2017

n° 86

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr





cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes

Viande Libre-service - Idées Cadeaux

Livraison gratuite à domicile

Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu
Portails
Portes de garage
Stores extérieurs
Volets roulants
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe
Haute Planche 61110 Bretoncelles
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



SDA

Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES
Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Coach Personnel en nouvelles technologies

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

Olivier@multimediamadomicile.fr
www.multimediamadomicile.fr



06 51 53 03 27

Sommaire

p. 3 Editorial

p. 5 **La vie du Conseil**

p.14 *Du côté de la CdC*

p. 17 **La vie économique**

p. 18 **La vie culturelle**

(Espace Abbé-Fret et EPN)

p. 20 **La vie de la
commune**

p. 20 *Restauration de l'église*

p. 21 *Fête communale*

p. 21 *Visite de l'école aux ruchers*

p. 24 *Inauguration du magasin*

« Aux Petits Fours »

p. 24 *Mr Denis à l'honneur à la*

piscine

p. 26 *État civil*

p. 27 **La vie Associative**

p. 33 **Bretoncelles et
l'environnement**

p. 33 *Villages et maisons fleuries*

p. 34 *Le Parc et nous*

p. 35 **Bretoncelles pratique**

p. 35 *Métiers d'aujourd'hui*

p. 36 *Bretoncelles, un village,
des hameaux*

p. 37 *Annuaire*

p. 39 *Horaires SNCF*

p. 40 *Dates à retenir*

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :

David Lambert

Rédacteur en chef :

Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :

ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :

Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos : MFI Duprieu

Nous y sommes : après plus de 10 ans de travaux le centre bourg a vu les échafaudages de l'église partir en cette fin d'été. **Embellir le cœur de notre commune, rendre attractive Bretoncelles**, rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les commerces et services étaient le programme de l'équipe municipale élue en 2008 sous la conduite de Patrick Pinloche.



Dans ce programme cohérent, réfléchi, anticipé, la restauration de l'église était une évidence, tant l'église Saint Pierre structure notre village, tant elle domine majestueusement notre bourg, tant elle est inscrite dans la grande histoire de la commune. Dans le cahier des charges rédigé en 2009 lors du lancement des consultations pour l'aménagement du bourg **figurait en axe numéro 1 : valoriser l'église...** Même si ce ne fut pas aisé, cela est chose faite aujourd'hui.

Lors de mon discours d'installation j'avais confirmé notre engagement pris lors de la campagne municipale : au chapitre « un patrimoine valorisé », restaurer l'église était une de nos priorités. Il a fallu néanmoins **remettre une dynamique sur ce dossier et établir un plan de financement responsable** pour assumer ces dépenses (cf page 21) et rester raisonnable.

Les travaux semblent faire l'unanimité, les entreprises ayant respecté le cahier des charges sous la conduite de l'architecte, Mr de Sèze (que je tiens à remercier pour avoir été à notre écoute...). À l'écriture de ces lignes, et comme je l'ai déjà publiquement indiqué, **je n'ai qu'un regret : que les règles des marchés publics n'aient pas permis de retenir l'entreprise locale candidate sur ce projet.**

Rentrée scolaire

Elle sera sous le signe de la stabilité. Les effectifs sont en légère progression et pas de révolution pour cette année. La commission scolaire de la Communauté de Communes a proposé que nous engagions une réflexion afin de déterminer le maintien ou non de la semaine de 5 jours. La décision devra être prise pour février 2018. Bon courage aux enseignants dont le rôle est si crucial et qui ont tous demandé à rester au sein de notre école... un bon signe !

Un grand pas en matière économique

La Communauté de Communes Cœur de Perche a décidé lors du dernier conseil -à l'unanimité- le passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Concrètement, après lissage sur plusieurs années, **la taxe sur les entreprises sera la même sur l'ensemble de la CdC, permettant une lisibilité pour les entreprises mais aussi la construction d'une vraie action économique cohérente**, l'ensemble de la fiscalité des entreprises étant désormais transféré à la CdC. En contrepartie, chaque commune se verra octroyer une attribution de compensation équivalente à ce qu'elle touchait précédemment. La CdC doit maintenant faire preuve de **créativité et de dynamisme pour contribuer au développement de l'économie de notre territoire.** Cela doit rester la priorité des priorités....

Sur ces notes optimistes, bonne rentrée à tous.

David Lambert, Maire de Bretoncelles

INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage
Soins du corps (techni-spa, massage californien)
Teinture et Permanente de cils
Beauté des pieds (bainé) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Forfait mariage
Pose de faux ongles, capsules,
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 24 21
Jours d'ouverture : Mardi au samedi
10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU

**Technicien
frigoriste**

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTROU
lire.plaisir@wanadoo.fr

**JOUR
& NUIT**



TAXIS

Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons
(Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE

1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 12 mai

Enquête publique : projet d'autorisation de dérivation, de prélèvement, de mise à disposition de l'eau en vue de la consommation humaine et d'institution des périmètres de protection sur la Commune de Bretoncelles dits «du Verger».

*Une enquête publique unique est prescrite par arrêté préfectoral **du vendredi 19 mai au samedi 17 juin 2017** inclus sur la demande d'autorisation de dérivation, de prélèvement, de mise à disposition de l'eau en vue de la consommation humaine et d'institution des périmètres de protection sur la Commune de Bretoncelles, captage «Verger», présentée par le Syndicat Départemental de l'Eau (SDE) pour la Commune de Bretoncelles.*

Le dossier soumis à l'enquête publique comporte notamment une étude d'impact sur l'environnement et les plans parcellaires.

Les pièces du dossier seront déposées sur support papier à la Mairie où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mme Odile MORON est désignée commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie de Bretoncelles les vendredi 19 mai, mercredi 24 mai, jeudi 1er juin, vendredi 9 juin et samedi 17 juin de 9h30 à 12h. Elle enregistrera les observations, propositions et contre-propositions.

Des correspondances peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à la mairie ou par voie électronique (en indiquant l'objet de l'enquête) à l'adresse suivante : pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr.

Le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête peuvent être consultés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Orne, à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr et sur un poste informatique à la Préfecture de l'Orne, 39 rue Saint Blaise 61018 Alençon

Cedex, aux jours et heures d'ouverture. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Orne dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Des informations peuvent également être demandées auprès du Syndicat Départemental de l'Eau à l'adresse suivante : 27 bd de Strasbourg BP 75 61003 Alençon Cedex.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Orne, à la mairie de Bretoncelles ou sur le site internet des services de l'Etat dans l'Orne à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr pendant une durée d'un an.

La personne compétente pour prendre la décision relative à la demande est le Préfet de l'Orne. Cette décision peut être une autorisation assortie de prescriptions ou un refus d'exploiter.

Le projet de prescriptions et les plans du périmètre ont été transmis aux conseillers municipaux afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la réunion.

Le document intitulé «de prescriptions» présente le projet de prescriptions susceptibles d'être mises en œuvre et intégrées à l'arrêté préfectoral afférant aux périmètres de protection du captage «Verger» situé à Bretoncelles.

Il a été établi à partir des préconisations contenues dans le rapport de l'hydrogéologue agréé et également à partir des prescriptions types définies en concertation avec les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat Départemental de l'Eau et l'hydrogéologue coordonnateur agréé.

Le projet de délimitation des périmètres de protection concernant le captage correspond aux propositions de l'hydrogéologue agréé.

Le public concerné par cette enquête est convié à formuler toutes les observations qui lui semblent justifiées sur ce projet de prescriptions.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le dossier d'enquête présenté. Une délibération doit être prise à ce sujet.

Les conseillers ont remarqué que les contraintes sont identiques sur le périmètre rapproché et sur le périmètre éloigné. Certaines parcelles ont été mises en culture

depuis la réalisation du rapport de l'hydrogéologue.

Le Conseil municipal émet un avis globalement favorable sur ce projet de protection du captage du Verger. Néanmoins, il souhaite attirer l'attention de Madame le Préfet sur quatre points :

- Le premier concerne **l'activité agricole** : Les conditions de développement d'activités hors sol complémentaires pour maintenir une agriculture d'élevage ne devront pas être regardées de manière trop restrictive dans le périmètre de protection rapprochée certes mais surtout dans le périmètre éloigné (épandage de fumier de volailles, création de structure hors-sol).

- Le second concerne **le périmètre de protection éloigné** : «le périmètre de protection éloigné est conçu comme une zone dans laquelle les projets devront être examinés par les services de l'État sous l'angle d'incidence qu'ils peuvent avoir, par les rejets potentiels directs ou indirects qu'ils sont susceptibles d'introduire dans le sous-sol» Cette formulation semble très vague et surtout laisse à penser que ce sont les services de l'État, seuls, qui auront avis prépondérant sur les éventuels projets.

- Le point 3 indique que **l'enquête publique ne mentionne pas une modification de l'occupation des sols** intervenue quelques mois avant son lancement et que la municipalité l'avait signalé aux services préfectoraux.

En effet la parcelle cadastrée section YK n°5 qui était en prairie permanente, est maintenant cultivée. Une partie (nord) est d'ailleurs en culture depuis de nombreuses années, elle figure en prairie permanente dans le dossier d'enquête. Quelles sont les incidences sur la procédure ?

- Le point 4 concerne **l'incidence économique** : sur ce point l'enveloppe globale semble cohérente. Il reste que les indemnités aux propriétaires et aux exploitants auraient pu être réévaluées -afin que la commune affine ses prévisions budgétaires- car la base de l'estimation de 2007 semble obsolète.

Régie Eau

- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau potable pour l'année 2016

Un exemplaire du rapport est remis à chaque conseiller.

Il est présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code des Collectivités Territoriales.

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Le volume d'eau importé (Coulonges et Saint-Victor-de-Buthon) a baissé de 28.30 % et le volume produit a baissé de 2.60 %. La consommation d'eau a augmenté pour les bâtiments communaux. Ceci est dû à la fréquentation plus importante de la piscine. Seulement quatre fuites d'eau sur le réseau en campagne en 2016 contre 7 en 2015. Monsieur le Maire rappelle qu'en zone rurale, les rendements de réseaux sont considérés comme très bons lorsqu'ils atteignent 75 % ; pour Bretoncelles, le taux est de 90.12 %.

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice linéaire de perte est de 0.51 m³/km/j pour cette année, contre 1.25 en 2015. Selon le référentiel de l'Agence, ce résultat inférieur à 1.5 est bon.

Le prix d'un m³ d'eau facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m³, est de 1,649 € TTC.

En ce qui concerne les travaux réalisés en 2016, les travaux de réfection du réseau d'eau de la rue Roger-Calbris ont été terminés. En 2017, la régie Eau remboursera au lotissement du Clos du Perche la quote-part relative aux travaux de viabilisation

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide (à l'unanimité) :

- d'adopter le rapport présenté. Le rapport est consultable à la Mairie et sur le site Internet de la Commune.

- Vote des tarifs (1/07/2017 au 30/06/2018)

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

- abonnement	: 71.00 € HT
- le m ³	: 1.00 € HT

- Renouvellement de canalisations

Dans le cadre de l'amélioration des rendements des réseaux d'alimentation en eau potable, un appel à projets a été lancé pour le renouvellement des canalisations d'eau potable concernant les collectivités captant de l'eau dans une masse d'eau située en Zone de Répartition des Eaux.

L'appel à projets est organisé en plusieurs étapes :

dépôt des projets : du 1er décembre 2016 au 30 juin 2017

Décision de financement : au fil de l'eau, à concurrence de la consommation de l'enveloppe fermée de 20 millions d'euros.

Le taux maximum de subvention accordée par l'Agence de l'Eau est de 40 %.

De nombreuses fuites ont été réparées sur la route de Saint-Victor (entre la rue Roger-Calbris et la rue de la Passerelle) et Route de La loupe (de la rue Roger-Poisson à la SCAEL).

Monsieur le Maire propose de constituer un dossier pour ces deux portions de canalisations, ce que le conseil accepte.

Régie Assainissement

- Rapport annuel sur prix et la qualité des services publics de l'assainissement 2016

Un exemplaire du rapport est remis à chaque conseiller. Il est présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code des Collectivités Territoriales.

Les eaux rejetées sont conformes aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur. Le prix d'un m³ d'assainissement facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m³ est de 2,38 € TTC pour 2016.

Le nombre de m³ facturés en 2016 a augmenté de 7.79 %. Le volume d'eau traité par la station est en baisse (- 6896 m³) par rapport à 2016 grâce certainement au captage d'eaux claires réalisé rue Roger-Calbris et résidence Les Grands Prés.

Il est à noter le bon rendement épuratoire de la station de traitement ; les normes de rejet sont respectées.

En 2016, les travaux d'assainissement rue Roger-Calbris et Résidence les Grands Prés ont été terminés.

En 2017, le remboursement des travaux du lotissement du Clos du Perche par le budget de l'assainissement est prévu.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide (à l'unanimité) :

- d'adopter le rapport présenté. Le rapport est consultable à la Mairie et sur le site Internet de la Commune.

- Vote des tarifs (1/07/2017 au 30/06/2018)

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Le Conseil municipal décide de fixer à l'unanimité les tarifs

suivants :

- abonnement : 89.00 € HT

- le m³ : 1.27 € HT

Piscine

- Recrutement d'un maître nageur et d'agents d'accueil

Monsieur le Maire propose de recruter un maître nageur et deux agents d'accueil pour tenir la piscine du 24 juin au 27 août 2017, ce que le Conseil municipal accepte.

- Location d'un studio pour le maître nageur

Afin de loger le maître nageur, Monsieur le Maire propose de louer à M. Gilles Le Métayer le studio disponible au 1 rue Lucien-David, pour un loyer mensuel de 260 €. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document permettant la location du 20 juin au 30 août 2017.

- Vote des tarifs 2017

Comme chaque année, il est nécessaire de voter les tarifs d'entrée à la piscine pour la saison estivale.

Un tableau récapitulatif est remis à chaque conseiller.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de voter les tarifs suivants :

carte à la saison :

- enfant : 35.00 €

- adulte : 50.00 €

entrée journalière

- enfant : 1.70 €

- adulte : 3.50 €

- accompagnant sans baignade : 2.00 €

- centre aéré : 1.00 €

Église : devis de RTN

(Restauration Travaux Normandie)

RTN a établi un devis, pour la restauration des façades extérieures des bâtiments annexes situés de part et d'autre du chœur, d'un montant de 8020.22 € TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant au marché.

Organisation de la fête du 15 juillet

Lors d'une précédente réunion, le Conseil municipal a accepté d'augmenter de 300 € le budget alloué au tir du feu d'artifice, le portant à 4700 €. JG pyrotechnie a donc

établi une proposition sur cette somme. Elle est acceptée à l'unanimité.

Communauté de Communes Cœur du Perche

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement du travail effectué par la Communauté de Communes Cœur du Perche :

- La rédaction des statuts sera terminée pour la fin du mois de juin. Elle permet de mettre à jour et de débattre des compétences
- Une étude sur la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) est lancée. Un document de synthèse sera présenté au prochain conseil communautaire par M. le Maire de Bretoncelles.

Principe de la FPU

- transfert de la fiscalité à la Communauté de Communes aux communes
- compensation à l'euro près par la Communauté de Communes
- mise en place d'une CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) composée d'un membre de chaque commune.

Évolution de l'Office du Tourisme : la continuité de la gestion par l'association a été validée.

Divers

- Réfection de voirie nouvelle

Les devis ont été demandés aux entreprises Fléchar et Pigeon TP pour la réfection des chemins suivants : le chemin de la Guitarderie, le chemin de la Blosserie, chemin de la Pezassière, allée piétonne des Grands Prés (de la station service à l'arrêt de car ENS) une allée dans le cimetière. Le devis de l'entreprise Pigeon d'un montant de 26955.69 € HT est retenu.

- Indemnité de gardiennage de l'Église

Madame le Préfet rappelle dans son courrier du 5 mai 2017 que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires ayant été revalorisé de 1.2 % depuis la circulaire du 30 mai 2016, l'application de la règle de calcul habituelle conduit à une

revalorisation équivalente des indemnités de gardiennage 2017. Le plafond indemnitaire applicable est fixé pour l'année 2017 à 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le Conseil municipal accepte de verser cette somme à l'Abbé Hébert pour l'indemnité de 2017.

- Concours des villes et villages fleuris : palmarès 2016 et inscription 2017

La commune a terminé 1re de la 2e catégorie (communes de 1001 à 5000 habitants) de l'Arrondissement de Mortagne-au-Perche et 4eme du Département;

Le Conseil municipal décide de ne pas s'inscrire au concours cette année compte tenu des travaux réalisés sur l'Église empêchant le fleurissement autour de ce bâtiment.

Réunion du 30 juin à 19h

Élections sénatoriales : désignation des délégués titulaires et suppléants. Arrêté préfectoral

L'arrêté de Madame le Préfet a été transmis avec la convocation.

Les conseillers municipaux du département sont convoqués le vendredi 30 juin 2017 pour élire leurs délégués titulaires et suppléants, en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017.

La réunion se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal.

L'élection se fera sans débat au bulletin secret.

Les deux membres présents les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes du Conseil municipal forment le bureau électoral. La présidence appartient au Maire et à défaut du Maire, aux adjoints et aux conseillers dans l'ordre du tableau.

Chaque conseiller ne peut être titulaire que d'un seul pouvoir. Le dépouillement suivra immédiatement la clôture.

Les procès verbaux des opérations de vote devront être impérativement reçus à la préfecture avant 22 heures le vendredi 30 juin 2017.

Pour Bretoncelles, il faut élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Dans les communes de 1000 à 9999 habitants, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément sur une même liste

suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste.

Le vendredi trente juin de l'an deux mil dix-sept à 19 h, en application des articles L283 à L 293 et R131 à R148 du code électoral, s'est réuni le Conseil municipal de Bretoncelles.

Présents : MM Lambert David, Savard Claude, Mmes Sanchez Danièle, Hée Sylvie, Duprieu Marie-Florence, Sauvageon Elisabeth, Haye Annick, M. Chevée Daniel, Lemonnier Michel

Absents excusés : M Pinloche Patrick (pouvoir à Mme Sanchez Danièle) M Oussibla Ahmed (pouvoir à Mme Duprieu Marie-Florence) M Chérot Eric (pouvoir à M Lambert David), M. Guilloux Hugues, Mme Jourdheuil Tiphaine, Mme Bâcle Chantal (pouvoir à M. Chevée Daniel).

Les deux personnes les plus âgées sont Mme Danièle Sanchez et M. Claude Savard.

Les deux plus jeunes sont Mme Sylvie Hée et M. Michel Lemonnier. Ils forment le bureau électoral.

Mme Elisabeth Sauvageon est désignée secrétaire de séance.

Deux listes se présentent :

« Ensemble pour Bretoncelles » et « Allons à l'essentiel »

Résultat de l'élection :

Nombre de votants	: 13
Nombre de suffrages déclarés nuls	: 0
Nombre de vote blanc	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 13
Ont obtenu :	
« Ensemble pour Bretoncelles »	: 10
« Allons à l'essentiel »	: 3

Le Maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu mandat de délégués dans l'ordre de présentation de la liste, conformément à la feuille de

proclamation : M David Lambert, Mme Danièle Sanchez, M. Claude Savard

Le Maire a proclamé élus délégués suppléants les autres candidats de la liste pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation, conformément à la feuille de proclamation : Mme Sylvie Hée, M. Eric Chérot, Mme Annick Haye.

Réunion du 30 juin à 19h30

Le procès-verbal est dressé et clos le 30 juin 2017 à 19 h 30. Il est signé par le Maire, les membres du bureau et la secrétaire.

Régie Eau :

Renouvellement de canalisations

Sogéti propose d'effectuer la mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de conduites d'eau potable, route de Saint-Victor et route de la Loupe pour un montant de 6400 € HT pour des travaux estimés à 80.000 € HT. Le Conseil municipal décide de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau sur ces bases.

Actualisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable

Le Syndicat Départemental de l'Eau (SDE) va procéder à l'actualisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable. Le syndicat va lancer la consultation des bureaux d'études début juillet. Le cahier des clauses techniques particulières a été transmis pour information et éventuellement en vue d'obtenir les remarques. Monsieur le Maire rappelle qu'il sera important que le SDE prenne en compte notre demande de captage de secours via l'Enfer sur la Commune de Sablons-sur-Huisne.

Église : point sur les travaux

Sur l'arrière, les échafaudages sont retirés. Les travaux seront finis fin juillet (avant les vacances de RTN prévues en Août). Un vitrail a été cassé par l'entreprise d'échafaudage.

Réfection de voirie

Allée piétonne la Poste-chemin d'accès piscine

Comme évoqué lors de la précédente réunion, la réfection de l'allée piétonne allant de la Poste au chemin d'accès de la piscine n'avait pas été chiffrée. Un devis complémentaire a été demandé à Pigeon TP. Il s'élève à 1350.36 € TTC. Le Conseil municipal l'accepte à l'unanimité.

Chemin de Brouin et chemin des Aunais

Suite au courrier adressé par Monsieur Ringert concernant la réfection du chemin de Brouin, des devis ont été demandés. Le Conseil municipal décide de ne pas revêtir en enrobé ce chemin ; toutefois un aménagement sera réalisé. Le Conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Jean-Louis Marchand d'un montant de 2978 € TTC. Ces aménagements seront réalisés en 2018.

Le chemin des Aunais a été empierré lors de la construction du pavillon de M. Main. Les pierres constituant le chemin le rendent non carrossable. Un devis a été demandé pour améliorer la qualité de ce chemin. Le devis de l'entreprise Jean Louis Marchand est retenu à l'unanimité pour un montant de 1750.50 € TTC.

SCI R.D.D. : mesures acoustiques

Comme évoqué lors de la précédente réunion, des devis ont été demandés aux acousticiens afin d'effectuer des mesures. Le devis de l'APAVE (*groupe spécialisé dans le domaine du contrôle*), d'un montant de 1805 € HT, établi pour l'évaluation de la gêne sonore des Petits Fours et des mesures d'isolement de jour est accepté à l'unanimité.

Suite aux travaux, des fissures ont été constatées dans la salle de bains de Mme Parenty. Le Conseil municipal décide de confier à l'entreprise Leduc la réalisation des retouches de peinture sur les murs et le plafond pour un montant de 942.88 € TTC.

Formation AIPR (*autorisation d'intervention à proximité des réseaux*)

Avant d'intervenir sur le réseau d'eau pour la réparation d'une fuite (par exemple), afin d'agir en toute sécurité, une autorisation d'intervention à proximité de réseaux aériens ou souterrains doit être obtenue. Une formation des agents est obligatoire. Deux propositions ont été faites par

l'APAVE. Le Conseil municipal opte pour la formation à Bretoncelles de 8 personnes maximum pour la somme de 1140 € TTC. Cette formation sera proposée aux communes voisines pour compléter l'effectif bretoncellois.

Bibliothèque : convention de fonctionnement d'un projet Médiathèque

La médiathèque départementale propose de signer une convention avec la commune.

Cette convention définit les engagements des parties et les conditions d'octroi des services, de l'aide technique et financière du département de l'Orne, à travers les missions de la médiathèque départementale à la commune de Bretoncelles pour la création, le développement et la gestion de sa médiathèque.

Monsieur le Maire a rencontré M. Fiche, Directeur de la Médiathèque départementale afin d'évoquer le 'désherbage' qui a été effectué à la bibliothèque de Bretoncelles. M. Fiche rédigera un document qui sera publié dans le prochain Petit Journal pour expliquer ce 'désherbage'. (*voir, page 18, l'article de Madame Chivard*).

Afin de toucher un public plus large, il va être nécessaire de moderniser la bibliothèque. Une première réunion avec les bénévoles sera prévue pour évoquer les évolutions qui pourraient éventuellement être mises en place. M. le Maire évoque l'installation d'une liaison en verre entre la bibliothèque et la salle de conférences ; il demande aux conseillers municipaux de l'audace sur ce projet.

Demande de M. Rousseau, la Grande Forêt

Monsieur Benoît Rousseau a posé une barrière afin de fermer sa propriété. Toutefois, il s'approprie le bout du chemin communal, tout en laissant un emplacement suffisamment grand sur son terrain pour permettre aux véhicules de faire demi-tour.

Avant de légaliser l'échange de terrains, il est nécessaire de déclasser la voie communale en chemin rural et de lancer l'enquête publique. Le bornage devra être effectué ; il est à la charge de M. Rousseau (ainsi que l'enquête publique). Cette proposition sera transmise à M. Rousseau qui devra l'accepter avant le lancement de la procédure.

Eau et Assainissement : admission en non valeur
À la demande de la Trésorerie, il est nécessaire d'admettre en non valeur des factures de 2011 et 2012 impayées et irrécouvrables pour un montant de 175.47 € TTC (eau) et de 222.09 € TTC (assainissement), ce que le Conseil municipal accepte.

Loyer les Petits Fours

Il est indiqué, dans le bail signé auprès de Maître Lecerf, que la location aux Petits Fours commence le 21 mars 2017. Or, les preneurs n'ont pu réellement disposer du bien qu'à compter du 1^{er} avril. Monsieur le Maire propose de ne pas facturer du 21 au 31 mars 2017. Le Conseil municipal décide de ne pas facturer le loyer pour la période du 21 mars au 31 mars 2017.

Communauté de Communes Cœur du Perche : Réfection du parking du gymnase

La CdC a en charge les travaux d'entretien sur la voirie revêtue (notamment le renouvellement de la couche superficielle d'usure) et la commune conserve la compétence voirie sur les places piétonnes ou de stationnement (parking).

Afin d'optimiser la réalisation des travaux, il est proposé que la commune mandate la CdC pour réaliser un chantier, sous la maîtrise d'ouvrage unique, qui comprend les travaux à la charge des deux collectivités.

La CdC et la commune doivent intervenir conjointement pour la réalisation de travaux sur le parking du gymnase, la zone de circulation pour la CdC et la zone de stationnement pour la Commune. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention qui a pour objet de mandater la CdC en vue de la réalisation des travaux pour lesquels la commune est compétente. La CdC devra y procéder au nom et pour le compte de la commune.

Le coût des travaux estimatifs à la charge de la commune est de 11484 € HT (révision possible selon les surfaces réellement exécutées).

Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Un virement de crédits est nécessaire de l'article 2188 (vidéoprotection) à l'article 2315 (Installation matériel et outillage techniques).

Transferts de pouvoirs de police attachés à l'exercice des compétences

Dans les domaines déterminés par la loi, les pouvoirs de police attachés à l'exercice des compétences transférées sont automatiquement attribués au Président de l'intercommunalité. La Loi permet cependant aux Maires de s'opposer à ce transfert automatique dans les 6 mois qui ont suivi l'élection du Président. M. le Maire de Bretoncelles s'est opposé aux transferts.

Le transfert de pouvoir de police « spéciale » n'aura donc pas lieu et le Président de la CdC confirme sa volonté de renoncer dans chacun des domaines déterminés par la loi (assainissement, collecte des déchets ménagers, accueil et habitat des gens du voyage, voirie, habitat, sécurité des manifestations culturelles et sportives, défense extérieure contre l'incendie), et dans chacune des 12 communes, à ce transfert.

FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) et FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources)

La CdC devrait prendre en compte la FPU pour 2018. La recette relative à la taxe professionnelle sera perçue par la CdC et reversée au centime près à la commune, le but étant que toutes les taxes de la CdC soient au même taux. Une commission appelée CLECT (*commission locale d'évaluation des charges transférées*) composée d'un représentant de chaque commune se réunira pour définir les charges à transférer à la Communauté de Communes. Le FNGIR pourrait également être pris en charge par la CdC ce qui entrainerait une augmentation du CIF (*coefficient d'intégration fiscale*) de la CdC donc une augmentation des dotations de l'Etat. Les taxes de la commune seront diminuées du montant du FNGIR. (89.000 €)

A l'Office du tourisme, M. Lhuillier a été réélu président pour trois ans

Cantine : L'appel d'offres (pour le renouvellement du fournisseur) a été lancé. La décision finale sera prise le 10 juillet

Projet de SAGE (*Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) **du bassin versant de l'Huisne révisé** : pour information

Le 17 janvier 2017, la Commission locale de l'eau a validé le projet de SAGE du bassin de l'Huisne révisé. Ce dernier met en avant de nouveaux enjeux de l'eau pour le bassin versant, tels que la lutte contre l'érosion des sols et la gestion quantitative de la ressource en eau. L'objectif d'atteinte du bon état des eaux restant l'objectif stratégique pour le bassin versant.

Les règles énoncées sont :

- Limiter le recours du curage du lit des cours d'eau
- Consolider ou protéger les berges par l'emploi de méthodes douces
- Interdire la destruction des zones humides
- Limiter la création de nouveaux plans d'eau
- Encadrer la réalisation d'ouvrages dans les zones d'expansion de crues

Monsieur Chevée intervient sur GEMA (*Gestion des milieux aquatiques*)

GEMA est une compétence obligatoire des CdC mais elle pourrait être confiée au Parc Naturel. Les CdC Mortagne et Val d'Huisne ne sont pas favorables à la gestion par le parc. Si chaque CdC gère, un manque de cohérence sera rencontré. Le coût à supporter sera d'environ 4 € par habitant.

Camion-benne : réparation ou remplacement

La boîte de vitesse du camion-benne (Jumper) est cassée. Le devis pour la réparation s'élève à 6083.75 € TTC. Compte tenu de la valeur de ce camion (moins de 1500 € HT) et de l'incertitude quant à la pérennité de la réparation, le choix d'un nouveau véhicule semble judicieux.

Mise en place d'une couverture sur la piscine :

Afin de constituer le dossier de permis de construire, il est nécessaire d'avoir recours à un architecte. M. Sébastien Garnier propose de réaliser cette mission pour la somme de 1380 € TTC, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Une subvention a été accordée par la Région (via le Pays Perche). Une subvention DETR sera demandée l'année prochaine.

La Commission Jeunesse réfléchira sur les équipements de la piscine : toboggan...

L'objectif est d'accueillir une nouvelle clientèle sur notre site.

Réfection des murs de la boucherie :

Suite à un contrôle des services vétérinaires, l'entreprise Rongère a réalisé les travaux à la boucherie pour la somme de 6399.62 € TTC.

Régie Eau :

Décision modificative

Une annulation sur titres antérieurs est nécessaire afin de rembourser M. Germain suite à une facturation des m3 consommés alors qu'il s'agissait d'une fuite sur les canalisations. Il est nécessaire de prévoir 500 € au 673 titres annulés et la même somme au compte 70111, vente d'eau. Le Conseil prend cette décision modificative à l'unanimité.

Demande d'EB CLEAN

Daniel chevée quitte la salle de réunions.

Mme Berteau-Pigeon demande l'application d'un tarif réduit sur la consommation d'eau et la facturation d'assainissement pour la station de lavage. Si une réduction devait être appliquée pour cette activité qui a une forte consommation, il faudrait aussi l'appliquer à d'autres consommateurs tels que les agriculteurs... Le Conseil municipal décide de ne pas accéder à cette demande.

Régie Assainissement : Inspection télévisée vidéo

Il est indiqué dans le diagnostic d'Egis (*société d'ingénierie de la construction et de l'aménagement des territoires*), dans le tableau de hiérarchisation des travaux, que la résidence La Donnette est concernée par trois ruptures avec effondrement dont une importante. Il avait été préconisé le remplacement de deux tronçons soit 52 mètres-linéaires. Le montant des travaux était estimé à 28000 € HT et classé en priorité 2. Il faudrait réaliser éventuellement une inspection télévisée et vidéo sur ce réseau. Le coût estimatif de cette inspection serait de 5000 € HT. Les inspections ont déjà été faites par Egis ; il n'est donc pas nécessaire de recommencer.

Local technique : système de désenfumage

Le système de désenfumage du local technique ne fonctionne pas. Des devis ont été demandés pour remédier au problème. Le Conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Gareau Feu pour un montant de 576.24 € TTC

Nom pour l'école

Lors de la réunion du 3 mars 2017, l'attribution d'un nom à l'école de Bretoncelles avait été évoquée. Le conseil avait opté pour « l'école de la Donnette », mais aucune délibération n'avait été prise. Monsieur le Maire propose qu'une délibération soit prise en ce sens.

Il n'y aura pas de modification de l'organisation scolaire pour la rentrée 2017. Une commission se réunira pour voir ce que l'on fera l'année 2018-2019 : semaine de 4 jours, TAP (plus pris en charge par l'état) ; Une décision sera à prendre par le Conseil d'école de février 2018.

Marché de producteurs : demande de Céronne Denis

Céronne demande la prise en charge de la moitié du coût d'adhésion à la Chambre d'agriculture, ce que le Conseil municipal accepte.

Pétition : Bas de Jonville.

Les habitants de ce hameau se plaignent du mauvais entretien du chemin et des poteaux restants suite aux travaux d'effacement des réseaux. L'enrobé sera à refaire l'année prochaine.

La Dougère : La DDT (*direction départementale des territoires*) admet que les limitations de vitesse différentes sur la route entre la sortie de Bretoncelles et la Dougère ne sont pas cohérentes. Une nouvelle proposition sera faite par la DDT.

Plaisance : les habitants de Plaisance se plaignent de la vitesse et du manque de protection pour les enfants. Hors agglomération, la DDT préconise une alternance de brise-vues et de petites barrières.

Rte de St Victor : la DDT va prêter des balises pour

faire un essai de rétrécissement de la voie.

Personnel :

Léo Quesnel est en arrêt maladie. Afin de pallier, en partie, le manque de personnel (Léo et congés), Monsieur le Maire propose de recruter Philippe Riguet en juillet et août pour 20 h par semaine.

Piscine : Killian Gauthier est recruté pour tenir la caisse au mois d'août.

Agence française pour la biodiversité :

Une opération de reconnaissance sera organisée par la délégation interrégionale Nord-Ouest de l'Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA), en présence du service départemental de l'Orne le jeudi 6 juillet 2017.

Révision des zones défavorisées simples

D'après les informations transmises par M. Lenoir, le Pays Perche Ornais est inclus dans le projet de zonage en totalité. Toutefois, la Commission Européenne ne s'est pas encore prononcée sur les propositions françaises. En ce qui concerne Bretoncelles, la commune répondait déjà aux critères définis au niveau européen pour être maintenue en zone défavorisée. Affaire à suivre...

Carte nationale d'identité

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne se font plus à la Mairie de Bretoncelles.

Vous devrez vous rendre dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil comme **Rémalard**, Mortagne-au-Perche ou Le Theil-sur-Huisne.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Pour ce faire, vous devez :

- Prendre rendez-vous pour aller signer votre demande (et vous renseigner sur les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier)
- Prendre rendez-vous pour aller retirer votre carte d'identité

La Mairie



L'adoption de la loi NOTRe* et les fusions des Communautés de Commune font que la place de la CdC dans votre quotidien est, et sera, de plus en plus importante. Nous essaierons, dans le Petit Journal, de préciser son rôle et de donner les informations pour mieux comprendre.

Pour ce numéro nous allons parler **voirie**.

Pendant la période estivale, des travaux de voirie sont engagés, occasion de donner les clés pour comprendre « qui fait quoi ? »...

Un partage entre collectivités : la voirie est une compétence partagée entre le département, la CdC et la commune.

Voirie en charge de la CdC

La Communauté de Communes gère l'entretien et la réfection des **voies communales revêtues**. Chaque année, la commission communale « chemins » fait une liste des voies prioritaires et **la commission « voirie » de la CdC composée d'un membre de chaque commune établi un programme de travaux...** Le budget alloué aux travaux de voirie pour 2017 est de 750 000 € pour l'ensemble des communes de la CdC. Des arbitrages sont donc effectués.

Il est à noter que la CdC ne prend en charge que les travaux de surface et non de structure. Pour les réfections importantes, comme la rue Sophie-Girard en 2018, les travaux de structure restent à la charge de la commune. Cette année, sur la commune, plusieurs voies ont été partiellement ou totalement réhabilitées :

- La Régeolière
- La Buguetterie
- Le Chesnay
- Les Brissetières
- La Maçonnerie
- Les Bruyères
- Les Aunais
- La Booz
- Résidences la Donette et les Maupinières
- Parking du gymnase

En plus des revêtements, la CdC prend en charge sur ses voiries l'élagage et les arasements.

Voirie en charge de la commune

Tout ce qui n'est pas pris en compte par le département et la CdC reste à la charge de la commune. Il s'agit pour l'essentiel des voies et chemins non revêtus desservant une ou plusieurs habitations ainsi que des chemins de randonnée.

La commission chemin établi un programme de travaux chaque année. Sur le budget de cette année, un effort plus conséquent a été effectué avec près de 50 000 € engagés :

- Ensemble du cheminement piétonnier de la maison de retraite jusqu'à la poste
- Chemin (partie non revêtue) des Aunais
- Guitarderie
- Blosserie
- Pezassière
- Structure parking gymnase

Voirie départementale

Pour faire simple, sur les routes départementales qui traversent la commune, seul le département intervient pour les aménagements et l'entretien. Des conventions peuvent être réalisées avec la commune dans l'agglomération pour un aménagement. Le décideur reste le conseil départemental. Les routes départementales sont au nombre de 4 :

- D918 axe Nogent – Moutiers-au-Perche
- D620 axe Bretoncelles – Coulonges-les-Sablons (via rue Calbris) et Bretoncelles – La Madeleine-Bouvet via la Booz - Jonville
- D 294 axe Bretoncelles – Saint Victor-de-Buthon via la Grande forêt
- D 38 axe Bretoncelles – Rémalard et Bretoncelles - La Loupe

L'entretien de la voirie est un sujet toujours délicat, chacun s'estimant prioritaire et ne comprenant pas toujours les choix effectués. Comme vous le constatez rien que le partage entre les collectivités n'est pas simple...

Il reste que le Conseil municipal remercie le vice-président en charge de la voirie à la Communauté de Communes Mr Jean-Robert Dagoneau (maire de St Pierre-la-Bruyère) pour son écoute et sa réactivité. Le référent voirie pour la commune est Claude Savard (premier adjoint) pour toutes vos questions...

* Loi portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**

ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 29 45



**JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

AUX FLEURS DE COULONGES

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Pascal Pommereh

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc ...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépôt de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc

ISOLATION ET RAVALEMENT
FOURNITURE ET POSE DE
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136
28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02 37 52 67 71
Fax 02 37 52 60 94

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

LA SALOUPÈRE

Traiteur Lucie Loïc

Création de vos repas
Repas chaud
Buffet froid
Cocktail dînatoire

06 16 04 25 48
06 13 09 55 01

lasaloupiere.e-monsite.com
Mail: lasaloupiere@yahoo.fr

ZI LA BOOZ
61110 BRETONCELLES
SIRET 538 270 745

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23

Plat du jour à midi

Marchés de Producteurs de Pays à Bretoncelles

Les Escargots de la colline

Héliculteur, connaissez-vous ce métier ?

C'est celui qu'exercent **Véronique Railhet et Jean-Baptiste Cailliau** à deux pas de chez nous, à Condeau en élevant des escargots dans leur ferme biologique de 5 hectares (espace d'élevage et de culture d'alimentation).

400 000 cornes... cela fait 200 000 escargots si vous êtes bon en mathématiques. Une belle petite colonie dont il faut s'occuper tout au long de l'année : reproduction, mise en place, ramassage, hivernage et enfin préparations culinaires...

En tant que client, vous ne découvrez que le bout de la chaîne, avec la commercialisation sur place, en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou sur les marchés de la région mais vous avez la possibilité de visiter la ferme si vous voulez en savoir plus (06 61 83 68 71).

Pour Noël Véronique et/ou Jean-Baptiste seront sûrement sur notre marché... pensez-y !

MFI D



Les cadres noirs percherons

Seulement 3 ans d'existence, plus de 300 ruches, quelques tonnes de production annuelle et une solide réputation au-delà de nos frontières départementales, récompenses à l'appui : voilà une rapide présentation de **Patrick Cholet**, basé à Bellême, qui produit du miel local (fruitiers, plantes, fleurs,...) extrait à froid afin de lui préserver toutes ses propriétés.

Du miel 'blanc' de printemps au miel brun foncé de sarrasin en passant par le doré du 'toutes fleurs', vous aurez le choix... sans parler des subtilités gustatives qui sont liées à chacune de ces variétés.

Le tout dernier né, un miel safrané... est aussi de production locale (même le safran... mais nous parlerons du safran dans une de nos prochaines éditions)

La préoccupation importante de tous les apiculteurs aujourd'hui est d'assurer à leurs abeilles une nourriture suffisante, ce qui n'est pas toujours le cas (pesticides, frelon asiatique...).

Patrick Cholet a donc eu l'idée de développer la culture des plantes mellifères, au point de distribuer des sachets de graines aux particuliers (en partenariat avec la mairie de Bellême) pour qu'ils en sèment dans leur jardin.

Gageons que cette idée, si elle est reprise par beaucoup, portera ses fruits. « Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ».

MFI D



Tous les 1^{ers} samedis du mois d'avril à novembre

Prochains marchés : 7 octobre et 4 novembre

Horaires : de 9h30 à 13 h

Suite à un problème technique, le Portrait de Joël Alloteau n'a pu être présenté dans le Petit Journal précédent. Le voici donc...

« HOTEL DE LA GARE » Joël ALLOTEAU Hôtel - Bar - Restaurant.

Pâtissier de formation, c'est en 1984 que j'ai repris l'affaire familiale exploitée par ma mère. Je représente aujourd'hui la 4^e génération qui exploite à Bretoncelles cette même activité d'hôtel restaurant.

Chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi, je propose un menu du jour pour une clientèle allant de l'ouvrier aux commerciaux mais également aux touristes de passage.

L'activité de l'hôtellerie est classique, je propose des pensions complètes aux ouvriers dont les chantiers sont délocalisés et loue également des chambres en semaine ainsi que le week-end aux personnes de passage.

Le week-end la clientèle est principalement composée de touristes, de personnes venant visiter leur famille ou participant à des événements de type mariages, baptêmes,

L'activité résiste en 2017 mais l'évolution du mode de vie des ouvriers, à la recherche de pouvoir d'achat et de ce fait réduisant le budget restauration, est préoccupante.

Je suis néanmoins satisfait, l'avenir m'apparaît correct. Le bourg s'est embelli ; il y a des commerces, la poste. Cela compte, les commerçants locaux sont mes fournisseurs principaux, notamment en pain et en épicerie.

Je n'envisage pas d'investissement en 2017 et si tout se maintient comme aujourd'hui, je continuerai à exercer mon activité seul et n'envisage pas de passer la main.

Eric CHEROT, Maire-adjoint



La Bibliothèque

Des lecteurs assidus se sont émus du vide fait à la bibliothèque.

Le 'désherbage' (cf ci-dessous) demandé par la Médiathèque Départementale de l'Orne (MDO) était un préalable à toute réflexion pour engager une évolution importante de la bibliothèque vers une médiathèque qui s'ouvrira à un plus large public. Ce désherbage aurait dû être réalisé chaque année, il fait partie de la vie normale d'une bibliothèque.

Après 16 ans de fonctionnement, notre "bibli" a besoin d'une modernisation tant dans son fonctionnement que dans ses locaux. Vos idées sont les bienvenues pour le groupe de travail en charge de ce projet.

David LAMBERT, Maire

Ce qui s'est passé à la bibliothèque : le désherbage Désherber en Bibliothèque : qu'est-ce que c'est ?

« Comme dans le jardin, où désherber permet de laisser s'épanouir fleurs et légumes, le désherbage en bibliothèque consiste à retirer certains livres pour conserver une collection attrayante. Les bibliothèques désherbent depuis l'après-guerre, même si le mot « désherbage » n'est apparu qu'en 1975, remettant en cause une des missions originelles des bibliothèques : la conservation. Depuis les années 2000, l'espace dédié aux livres dans les bibliothèques tend à se réduire pour laisser plus de place aux usagers et aux nouveaux usages proposés : on parle de la bibliothèque troisième lieu, un lieu convivial, un lieu d'échange, un lieu d'apprentissage. Désherber fait partie intégrante de la « vie » d'un livre en bibliothèque. Un livre est acheté, lu, relu, et... désherbé en fonction de règles professionnelles (livres abimés, salis, au contenu périmé ou non attractif...). Certains titres seront rachetés avec une mise en page ou des illustrations plus actuelles. D'autres seront remplacés par des titres sur le même sujet avec des informations mises à jour (livres scientifiques, géographiques.... livres d'informatiques). Le désherbage permet aux bibliothèques de proposer une collection sans cesse renouvelée et actualisée, où les nouveautés trouvent leur place. Enfin, désherber ne veut pas dire « jeter » systématiquement : les livres retirés des étagères sont selon les cas proposés à des associations, vendus à la braderie locale ou parfois détruits car trop usagés ou au contenu trop obsolète. »

Isabelle Chivard, chef de secteur Médiathèque Départementale de l'Orne

Les nouveautés à découvrir :

Pour les adultes :

« Complètement cramé », de Gérard Legardinier ; « Central Park », de Guillaume Musso ; « Les fantastiques aventures de Surcouf » de Christine Lacroix

Pour les jeunes :

Les Mangas sont présents dans nos rayons : « **Noragami** » ; « **Bleach** »

Pour toutes les autres nouveautés n'hésitez pas à aller sur le site de la médiathèque (<http://www.bretoncelles.fr/eaf/>)

Coups de cœur de la bibliothèque :

« **Un clafoutis aux tomates cerises** » de Véronique de Bure : "Un clafoutis aux tomates cerises", le plus joli roman sur le grand âge qui soit, traite sans fard du temps qui passe et dresse le portrait d'une femme qui nous donne envie de vieillir.

« **Les mémoires d'un chat** » Hiro Arikawa

« **Autopsie : Whitechapel** » de Kerri Maniscalco. L'auteur nous offre un roman policier, pour adolescents et jeunes adultes, prenant et qui ne s'essouffle pas jusqu'au dénouement.

Les Livres audio : des livres à (re)découvrir en les écoutant : un fond important à venir emprunter gratuitement à l'Espace Abbé-Fret.

Avec mon compte lecteur, je peux :

- consulter en ligne la liste de mes emprunts, demander à prolonger mes prêts, réserver un document
- me tenir informé sur les nouveautés, les événements, recevoir la newsletter par mon adresse courriel
- suivre mes contributions (tags et avis)
- faire des suggestions d'achat

NB : Pour bénéficier d'un compte lecteur, il faut d'abord être inscrit à la médiathèque.

Bon à savoir : Des formations à la gestion du compte lecteur et à l'utilisation du portail peuvent être organisées sur demande.

Renseignements : Médiathèque Espace Abbé Fret, Espace Numérique.

Ordinateurs publics

Conditions d'accès au service

Notre médiathèque met à votre disposition 5 postes informatiques répartis dans des espaces dédiés. Navigation web, bureautique, auto-formation, création multimédia, sélections de sites, recherche documentaire, orientation, revues et journaux, jeux... De nombreux logiciels et ressources en ligne sont à portée de clic ! Les mineurs de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent. Les autres adhérents mineurs doivent avoir une autorisation parentale.

Vous avez besoin de consulter un poste informatique ?

Pour bénéficier de l'espace et des services numériques, vous devez :

- être adhérent à la médiathèque et à l'espace numérique,
- ne pas être en possession de documents en retard ayant fait l'objet de deux rappels et accepter la charte des

espaces et services numériques. Dans l'espace numérique, il est également nécessaire de présenter sa carte d'adhérent. Munissez-vous enfin de vos identifiants et mot de passe pour vous connecter à un ordinateur.

Wifi

Le wifi est accessible aux adhérents selon les mêmes modalités que l'espace numérique, munis de leurs identifiants et mot de passe.

Si vous êtes majeur et usager à titre exceptionnel, il est possible d'effectuer une inscription temporaire sur présentation d'une pièce d'identité. L'utilisation d'une connexion Wifi implique le respect de la charte des espaces et services numériques.

Réserver un poste

Vous avez besoin de consulter un poste à un horaire précis ? Vous pouvez nous appeler au 02 37 37 25 27. Demandez l'Espace Public Numérique.

Imprimer

Une fois connectés, les adhérents de la médiathèque ont la possibilité d'imprimer à partir des ordinateurs publics. Chaque abonné dispose d'un quota annuel de 30 impressions A4. Noir et blanc et couleur.

Prêt de matériel informatique

Des tablettes, des ordinateurs portables et des liseuses, seront bientôt proposés en prêt sur place pour naviguer sur internet, faire de la bureautique ou profiter de ressources thématiques diverses (sites web, applis, livres numériques).

Pour emprunter ces matériels, il suffira d'être abonné et majeur, puis de se présenter à l'espace numérique muni de sa carte d'adhérent. **Le matériel prêté est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.**

Les rencontres culturelles – Le calendrier septembre 2017 – Décembre 2017

Les expositions sont ouvertes aux horaires de la médiathèque- L'entrée est libre et gratuite



samedi 30 septembre à 17h30

Conférence animée par **Marc Laudet** sur le personnage célèbre **Antoine de Montchrétien**, auteur d'un Traité de l'économie politique en 1615, une conception d'une économie où toute richesse prend sa source du travail conjoint de la main et de l'esprit, où chacun travaille, par le commerce, à la satisfaction des utilités de tous.



octobre

Exposition itinérante prêtée par l'Institut du Monde Arabe à Paris sur le thème : « **Calligraphie et enluminure de Cordoue à Samarcande** » *Tout le mois d'octobre*



samedi 7 octobre à 18h, spectacle gratuit de **calligraphie lumineuse** de l'artiste-chorégraphe **Julien Breton**

4 au 25 novembre

Exposition de **Suzanne Buquet** « **peintures et objets** ». Vernissage le **samedi 4 novembre à 17h30**



samedi 16 décembre à 17h30

Conférence-projection d'**Emmanuelle Grün** sur ses « carnets de route » en compagnie de ses animaux de randonnée- Séance de dédicace après la projection du film

Restauration de l'Eglise, un projet né il y a 10 ans



À l'échelle de la vie d'une église, cela reste un temps court ; à l'échelle de la vie locale cela peut paraître long... trop long pour certains. Le Petit Journal vous propose de retracer les grandes lignes de ce projet mais également de donner un bilan financier au regard de la souscription lancée avec le concours de la Fondation du Patrimoine. C'est notre devoir de transparence.

Février 2008 :

C'est lors de la réflexion pour construire un nouveau programme d'action que l'équipe dirigée par Patrick Pinloche, décide de faire *de l'aménagement du bourg sa priorité*. L'objectif est d'avoir un bourg attractif pour que le commerce se développe. L'église bien entendu, de par sa place centrale, doit faire partie de ce projet. Comme indiqué dans l'édito, « *les aménagements devront mettre l'église en valeur* » : telle était la volonté de l'équipe en 2008.

Juin 2008 : création de BPN

Naissance de Bretoncelles Patrimoine Nature. Dans l'optique de lever des fonds il était indispensable de créer une association de sauvegarde du patrimoine. *Pour bien montrer toute son implication dans le projet une grande partie du Conseil municipal de 2008 est présente dans les membres fondateurs : 10 élus sur les 15 conseillers !!!* Mr Daniel Chevée, adjoint au maire, sera élu Président de l'association confirmant ce lien indispensable entre l'association et le Conseil municipal. À l'époque, le Petit Journal se faisait l'écho de cette création en indiquant que « 20 € apportés par l'association permettraient de réaliser 100 € de travaux » via la Fondation du Patrimoine et les diverses subventions du Département entre autres...

Depuis 2009 la commune verse une subvention de 1200 € chaque année à l'association soit, depuis sa création, 10 800 €.

2009-2011 : réalisation d'une étude historique

C'est le point de départ de toute restauration. *Elle a été réalisée par Eric Yvard, historien du patrimoine. Ce document d'une centaine de pages retrace toute la grande (et petite) histoire de notre église en laissant une grande part à la reconstruction du début du XVI^e siècle.* Sur l'histoire de l'église en tant que telle peu de choses sont néanmoins relatées avant 1830... et la rébellion du curé de l'époque avec ses paroissiens et la municipalité... le conseil municipal qui finira par obtenir la mutation de l'Abbé Vasnier.

2013 : pré-projet et don de l'ABEL

En juillet 2013, **un premier programme de travaux est proposé par l'architecte François Pougheol. L'ensemble présenté est de 1.35 M d'euros HT.**

Le 29 novembre 2013 restera une date importante pour la restauration de l'Eglise. *Au nom de l'ABEL (association Bretoncelloise d'éducation et de loisirs), Mr Remy Tafoiry remet un chèque de 50 000 € à la Fondation du Patrimoine : « Nous avons accepté de vendre notre local en contrepartie d'une convention avec la mairie pour l'utilisation des salles communales pour nos activités. Et nous donnons aujourd'hui l'intégralité du produit de cette vente, 50 000 €, à condition que ce don soit affecté à la restauration du porche de l'église et soit donc visible par tous les habitants »* disait-il alors. Les personnalités présentes lors de cette remise espéraient alors que ce montant serait multiplié par 3 grâce au Département et à la Fondation du Patrimoine... ce qui était la règle de l'époque : 1 € de don entraînait 1 € du département et 1 € de la Fondation...

2014-2015 : l'heure des décisions

Suite à l'élection, le Conseil municipal, compte tenu du montant initial évalué en 2013 impossible à financer, sollicite une nouvelle évaluation auprès des architectes en demandant *prioritairement les travaux indispensables ainsi que le portail Ouest au regard de l'engagement envers l'ABEL.*



La proposition de Mr de Sèze sera retenue avec une estimation maximale autour de 450 000 € TTC en fonction de différentes options. L'appel d'offre réalisé en 2015 permettra au final d'engager l'ensemble des options pour un montant inférieur à 350 000 € TTC.

2016 : Un legs inattendu...

C'est au cours de cette année 2016 que la commune apprend que *Mme Quanon effectue un legs par voie testamentaire d'un montant de 70 000 €.*

Septembre 2016 – Septembre 2017 : réalisation des travaux

Au final, moins de 12 mois ont été nécessaires. À raison d'une réunion de chantier toutes les 2 semaines puis 3 sur la fin de chantier, les prestataires ont globalement tenu leurs engagements.

Le phasage a permis de limiter les désagréments mais aussi à chacun de découvrir ce travail d'orfèvre. Nul doute que le travail de taille de pierre des surmonts pour les intégrer aux chapelles mais aussi la restauration de la rampe resteront les étapes les plus marquantes sans oublier, bien sûr, le travail sur le porche.

Récapitulatif coût de l'opération HT :

Etudes préalables	:	16 440
Frais Architecte	:	29 925
Divers (Sps, Enedis,...)	:	5 169
Maçonnerie (RTN)	:	263 507
Couverture (Leroux)	:	49 641
Total	:	364 682

Au final, le coût total de l'opération aura donc été de 364 682 euros...

Financement de l'opération

Don ABEL	:	50 000
Don Mme Quanon	:	70 000
BPN (via fondation)	:	7 003
Département Orne	:	10 000
Fondation du Patrimoine	:	15 000
Commune	:	212 679

Quelques remarques sur ce financement :

Il est exceptionnel que la part des dons soit si élevée. *La municipalité remercie Mr Remy Tafoiry, président de l'Abel, et les membres de l'association pour leur engagement ainsi que Mme Quanon à titre posthume. Leurs donations représentent 1/3 du budget.*

La Fondation du Patrimoine a accordé à titre exceptionnel une dotation de 15 000 € en compensation de l'arrêt de la règle du 1 + 1. En effet en 2010, la convention tripartite (commune/Fondation/BPN) prévoyait qu'à chaque euro récolté par l'association BPN, la Fondation ajoutait 1 euro, la commune idem ainsi que le département... quelques semaines après l'élection de 2014 nous apprenions la remise en cause de ce principe faute de crédits disponibles à la Fondation. *Une gestion plus dynamique et plus rigoureuse de ce projet en 2013 (lancement effectif) aurait sans doute permis d'obtenir des moyens supplémentaires* de l'ordre de 100 000 € nous permettant une restauration plus importante.

La commune reste le financeur majeur de cette restauration en apportant 58% du budget. Le Conseil municipal s'est engagé sans faille sur ce projet.

Inauguration des travaux de l'église

Nous vous rappelons que vous êtes tous conviés, **le samedi 16 septembre**, à partir de 17h30 à l'inauguration des travaux de l'église... qui sera suivie d'un verre de l'amitié servi sous la halle et d'un concert avec Échollines dans l'église



Pose acrobatique des nouveaux surmonts



Réhabilitation de la sacristie



Signature de la convention tripartite



Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans vos projets



Deux agences
Crédit Agricole Normandie
à votre service

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél. 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

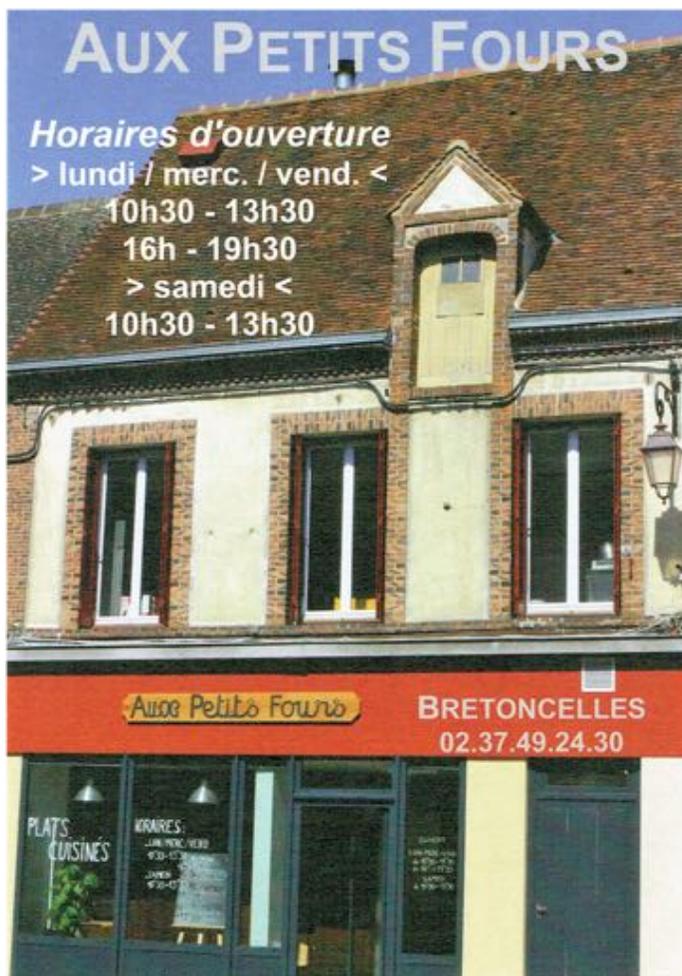
21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél. 02 33 81 57 83

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

AUX PETITS FOURS

Horaires d'ouverture

> lundi / merc. / vend. <
10h30 - 13h30
16h - 19h30
> samedi <
10h30 - 13h30



Aux Petits Fours

BRETONCELLES
02.37.49.24.30

TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure
Tel: 02 33 83 54 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

- une viande de la région, choisie par leurs soins
 - une charcuterie artisanale souvent récompensée
 - des plats cuisinés
 - des rôtis spéciaux
 - la réalisation de vos buffets froids
 - des colis préparés en boutique
- * boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été





« Allons enfants de Bretoncelles... »

Eh oui, nous l'avons un peu oublié mais le 14 juillet est le jour de la Fête Nationale française et depuis longtemps la commune a l'habitude d'organiser sa Fête Communale le 1^{er} samedi qui suit ce jour important.

Plus de 325 personnes ont profité du dîner servi dans le gymnase, avec 10 jambons à l'os (120 kg !) dans le four à bois de Frédéric et Ludwig, de notre nouveau magasin Aux Petits Fours.

Un orchestre sympathique expert dans l'art d'animer les foules a accompagné toute la soirée.

Le feu d'artifice -« encore plus beau que d'habitude » aux dires de certains- a ravi les centaines de spectateurs présents et le bal qui a suivi a rassemblé, au début au moins, petits et grands pour des duos endiablés ou des danses de groupe.



Rendez-vous est pris pour dans un an, le samedi 21 juillet (date choisie pour bénéficier de la présence de l'orchestre qui a fait l'unanimité cette année).

MFI D



Merci à nos bouchers pour leur aide et leur fidélité !

Visite scolaire au rucher de l'Espace Naturel Sensible de Bretoncelles

Après un 1^{er} rendez-vous manqué le 4 avril dernier dû à une météo très pluvieuse, 24 élèves d'une classe de CM1 de l'école de Bretoncelles avaient rendez-vous le 29 juin à 10 heures au rucher E.N.S pour découvrir les abeilles avec leur institutrice et trois accompagnateurs.

Trois groupes de 8 élèves se sont succédés, après avoir revêtu les protections, et chaque groupe a pu assister en direct à la naissance de nouvelles abeilles et observer avec une attention particulière la reine marquée d'un point jaune (née cette année) se déplacer sur le cadre entre le couvain et les provisions de miel.

Avant cette visite, une approche pédagogique avait été initiée fin mars avec leur institutrice et du matériel (ruche, ruchette, hausse, cadres, outils et protections) déposé dans la classe, complété de supports (5 panneaux sur la vie des abeilles acquis par l'école), d'un livret distribué à chacun 'Il était une fois le MIEL' (offert par la commune), des fiches signalétiques sur la gelée royale, le miel, le pollen et la propolis (offertes par le C.E.T.A Abeille noire de l'Orne).

Enfin pour satisfaire les papilles, une dégustation de miel du rucher (pots offerts par la commune et le C.E.T.A), suivie d'une présentation des produits de la ruche comme le pollen, la propolis, la cire ont clôturé cette initiation pédagogique.

André DOSNE (U.A.O/C.E.T.A), responsable du rucher

Photo : Joël HODCENT (U.A.O/C.E.T.A)



Permanences des élus



Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de permanences sans rendez-vous le samedi de 10h à midi.

Calendrier pour les prochains mois :

*** 9 septembre * 7 octobre**

*** 4 novembre * 2 décembre**

N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.



Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.



Trois petits tours Aux Petits Fours

C'était le samedi 1er juillet.

Curieux ou gourmands, badauds ou habitués, nous étions nombreux à envahir le nouveau magasin de Fantine, Frédéric et Ludwig pour découvrir le fournil et le four à pain (encore tout chaud de la dernière fournée) au rez-de-chaussée, ainsi que la cuisine du 1er étage où Fantine règne en maître(esse) sur ses plats cuisinés et ses prestations traiteur.

Jean-Claude Lenoir (sénateur) et Véronique Louwagie (députée) nous avaient fait l'honneur de leur présence pour venir inaugurer le magasin (ouvert début avril) et couper le ruban tricolore.

La surface du magasin n'étant pas extensible, c'est sous la halle que nous nous sommes retrouvés pour écouter les interventions de chacune et chacun, conclues fort agréablement par des... petits fours ou, pour être plus précis, par des canapés de pain bio au levain, agrémentés de douceurs salées préparées à base de produits locaux.



Longue vie à ce nouveau concept de magasin, lieu de valorisation de produits locaux, d'échanges de savoir-faire et d'échanges tout-court puisqu'il semble que ce soit aussi un endroit où d'aucuns aiment à passer, à se retrouver, à bavarder !



Pour conclure, je reprendrai volontiers quelques mots de Madame Louwagie « Pour entreprendre, il faut beaucoup de raison mais aussi un petit brin de folie ».

Alors, soyez fous, Fantine, Frédéric et Ludwig !

MFI D



Monsieur DENIS à l'honneur à la piscine



Le samedi 15 juillet, alors que la piscine était encore abondamment fréquentée et le soleil généreux, a été inaugurée la plaque posée à l'entrée, en l'honneur de Monsieur Denis (maire de la commune pendant 43 ans) qui avait initié puis suivi ces projets il y a... plus de 70 ans.

Madame Denis était entourée de sa famille et de Monsieur Lambert, notre Maire, accompagné de Madame Nathalie Goulet (Sénatrice) et de Madame Véronique Louwagie (députée).

Hommage a été rendu à Monsieur Denis... ainsi qu'à Madame Denis et je ne peux m'empêcher de reprendre une phrase de Madame Goulet : « Derrière chaque grand homme il y a une grande femme ! ».

De nombreux habitants de la commune, d'anciens habitants, voire des anciens 'gamins' des années 1950 (premiers utilisateurs de ce lieu d'accueil et de divertissement) étaient présents. Ce fut l'occasion, pour tous, de replonger non pas dans le bassin mais dans leurs souvenirs...

Le ruban fut coupé avec émotion.

Pourtant, il se passe si souvent des choses à Bretoncelles que nous pourrions presque nous sentir blasés.

À très bientôt pour d'autres inaugurations...

MFI D



ETUDE DE Me SANDRINE LECERF-OFFROY

14 place Charles-de-Gaulle 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

Réf. 256964 : BRETONCELLES : maison de village de plain-pied sur 525m² de terrain, proche du centre bourg, comprenant : entrée, cuisine, dégagement, wc, salle de bains, séjour, deux chambres. Grenier au dessus. Petite dépendance à usage de cave. Remise. Jardin. Chauffage central au gaz. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : F. PRIX : 80 000 € + H. Nég. 7 200 € + Frais d'acte 8 000 €

Réf. 288829 : BRETONCELLES : Pavillon de 1970 à rafraîchir proche centre ville, sur 747 m² de terrain, avec sous-sol non enterré, comprenant : entrée, cuisine, wc, séjour-salon, trois chambres, salle de bains. Sous-sol complet : garage, chaufferie, cave. Chauffage central au fuel (chaudière 2012). Relié à l'assainissement collectif communal. DPE : G. PRIX : 85 000 € + H. Nég. 6 800 € + Frais d'acte 8 300 €

Réf. 288073 : BRETONCELLES : Maison de plain-pied en hameau sur terrain de 1129m² avec vue dominante, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon avec cheminée, dégagement, wc, salle de bains, 3 chambres. Chauffage électrique. double garage, cellier et cave séparés. Assainissement individuel à réhabiliter. DPE : F PRIX : 88 000 € + H. Nég. 7 040 € + Frais d'acte 8 500 €

Réf. 272756 : LA MADELEINE-BOUVET : belle longère perchonne dans le centre d'un petit village sur 1305m² de terrain, comprenant : au rez de chaussée, entrée-séjour, cuisine aménagée, salon, deux chambres à la suite, une salle de bains avec wc. une chaufferie. A l'étage: deux chambres, salle de bains avec wc, grenier aménageable à la suite. En dépendance : bûcher, atelier, deux petites pièces. Garage. Cave. Beau jardin. Chauffage central au fuel. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : NON CONCERNE PRIX : 144 500 € + H. Nég. 11 560 € + Frais d'acte 12 500 €

Réf. LB1378 : BRETONCELLES : Grande maison (165m² hab.) en sortie d'agglomération sur 7350 m² comprenant : entrée, séjour, salon avec cheminée et insert, cuisine, grande pièce, salle d'eau, wc. A l'étage : dégagement, wc avec lave-mains, trois chambres. Grenier isolé au dessus. Cave voûtée sous partie maison. A l'arrière de la maison hangar à usage de garage. Atelier. Chauffage pompe à chaleur et central gaz, adoucisseur d'eau, assainissement à réhabiliter. En dépendance : bergerie. Grand terrain longeant rivière. Classe énergie : E PRIX : 150 000 € + H. Nég. 12 000 € + Frais d'acte 12 296 €

Réf. 288833 : LA MADELEINE-BOUVET : Belle propriété en forme de U, avec dépendances sur 8365 m², comprenant : partie habitation : au rez de chaussée : cuisine aménagée ouverte sur coin repas, salon avec cheminée, dég. salle de bains + wc (ancienne), une chambre, salle de bains + wc (récente). A l'étage : pièce palière, 4 chambres, dégagement, salle d'eau + wc. Dépendances à la suite : chaufferie, garages, cave, local et celliers. Anciennes écuries. Parc arboré avec ru et petite mare. Assainissement à réhabiliter. DPE : NON CONCERNE. PRIX : 340 000 € + H. Nég. 17 000 € + Frais d'acte 25 800 €

TERRAINS A BATIR :

Parcelle de terrain à bâtir en sortie d'agglomération sur 1 988 m². constructeur libre. Viabilisation à réaliser PRIX : 19 800 € + H. nég. : 1782 € + Frais d'acte : 3 500 €

Parcelle de terrain à bâtir en sortie d'agglomération sur 1 816 m². constructeur libre. Viabilisation à réaliser PRIX : 21 800 € + H. nég. : 1962 € + Frais d'acte : 3 800 €

Parcelle de terrain à bâtir dans agglomération sur m². constructeur libre. Viabilisation à réaliser PRIX : 28 000 € + H. nég. : 2520 € + Frais d'acte : 3 720 €

TERRAINS A BÂTIR EN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE BRETONCELLES

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A L'ÉTUDE

État civil

Ils sont venus :

le 29 avril, Aloën COIFFIER
 le 6 juin, Clarisse RIVA
 le 26 juillet, Loris LE ROYER
 le 28 juillet, Rose BESLAY
 le 7 août, Théo ENJOUBAUT

Ils se sont dit OUI :

le 13 mai, Xavier LEFORT et Gaëlle SPIELMANN
 le 17 mai, Jean-Baptiste MICHARDIÈRE et Julie PETOELLO
 le 27 mai, Pascal CHANDELIER et Nathalie RIBAUT
 le 3 juin, Damien LHEUREUX et Samantha KERMAL
 le 3 juin, Serge LECOMTE et Sonia GALLOU
 le 10 juin, Emmanuel CHARRON et Tatiana FALEZAN
 le 22 juillet Stéphane PINLOCHE et Sabine SATH
 le 19 août, Kévin MALFRAY et Marion DANET
 le 27 août, Jérôme GUYON et Virginie DANIEL
 le 26 août, Cristian COLOMPAR et Ramona-Estera GYAPAS

Ils nous ont quittés :

le 1er juin, Guy DESAVIS, 69 ans
 le 11 juin, Marcelline ANDRÉ, née GESLAIN, 103 ans
 le 3 juillet, Éléonore LAESER, née FISSEAU, 92 ans

le 6 juillet, Simone LEJEUNE, née CHEVEAUCHÉ, 95 ans
 le 23 juillet, Jeanne SABATHIER, née AGATHE, 93 ans
 le 23 juillet, Simone GONET, née MARNEUR, 98 ans
 le 25 juillet, Odette RICHEFOU, 75 ans
 le 31 juillet, Léon DAVIGNON, 97 ans

Assistantes maternelles agréées

Mme AUBRY Line

5 la Malardière

☎ 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

1, Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7, Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Mots croisés (solution page 40)

Horizontalement

- Aide
- Mesure itinéraire chinoise - Souhait - Opinion (*phon.*)
- Arbuste
- Transformées - Symbole chimique
- Association bretoncelloise (*sigle*) - Exclamation
- Victoire Napoléonienne d'octobre 1806 - Unité de mesure de puissance
- Servait autrefois pour filer la laine
- Coutume - Prénom germanique
- Ville de Belgique - Foncez dans les brancards (*retourné*)
- Il vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles - Tamis de crin ou de soie

Verticalement

- Très compliquée
- Gluantes
- Caisson de transport - Kaon
- Pompette - 365 ou 366 jours - Parcours
- Je suis, mais au subjonctif présent ! - Triple zéro !
- Adjectif possessif - Do

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2			■					■		
3										
4						■			■	
5				■	■			■	■	
6					■	■				
7										
8			■	■					■	
9						■				
10					■		■			

- Ville de Pologne tristement connue
- En matière de - Plante servant, entre autres, en teinturerie
- Sigle d'une agence de renseignements américaine - Symbole chimique - Conspua (*phon.*)
- Enseignants ayant reçu une formation spécialisée

Association des Galas de danse

Les cours reprennent dès le mercredi 13 septembre 2017 avec le cours

- Initiation Danse :

enfants de 4-6 ans de : 13h45 à 14h30

enfants de 7-8 ans de : 13h45 à 14h45

Comme d'habitude, ils se déroulent à la salle de Danse de la mairie de Bretoncelles (face au cabinet médical), et sont dispensés par Elisabeth Pascault, professeur de Danse Classique, Jazz et contemporain.

L'horaire des cours du Samedi reste inchangé :

- Moderne et classique : dès 12 ans, de 10h à 12h

- Contemporain et moderne : dès 14 ans, ados/adultes

- Classique et contemporain : de 9 à 12 ans, de 15h à 17h

Le premier cours de découverte est gratuit
(deux cours sont envisageables...)

En avant-goût d'une future passion et éventuels rendez-vous du mercredi ou samedi, voici ce qui nous motive et nous anime, mes élèves et moi-même ...

« C'est toujours avec plaisir que mes élèves et moi-même nous retrouvons pour partager notre plaisir de danser, d'élaborer des chorégraphies qu'elles s'approprient et font vivre sur scène avec beaucoup d'émotion... tout en transmettant au public leur joie de danser et leur sensibilité !

Mon objectif consiste aussi à leur transmettre des bases qui leur permettront, si le besoin s'en fait sentir, d'intégrer un conservatoire ou d'entamer des études plus poussées dans la danse. Pour références, je citerais : Melle Raquois Amélie inscrite au conservatoire de Tours en Danse Contemporaine depuis 3 ans, ainsi que Melle Bounmy Alice, danseuse chorégraphe depuis trois ans, et récemment danseuse chez Madame Pietragallia .

En conclusion, plaisir de danser, de partager un investissement dont l'aboutissement se concrétise par un spectacle de « fin d'année » : toujours attendu avec enthousiasme et joie de se produire sur scène par les danseurs de 4 à 18 ans et plus... »

Renseignements auprès de la mairie de Bretoncelles au, 02 37 37 23 27 et d'Elisabeth Pascault, 05 16 17 71 49.

Les tarifs pour la rentrée 2017/2018 seront communiqués par la mairie de Bretoncelles auprès de qui les inscriptions se font.

Bonne rentrée à tous !

Elisabeth Pascault

Association Bille de Clown

Atelier de relaxation

Nouveau

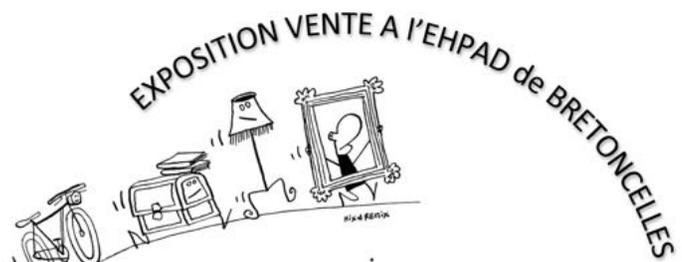
À compter de la rentrée de septembre, Madame Marie-Alix CORDEVANT, psychologue, proposera, à Bretoncelles, un atelier de relaxation ouvert aux adolescents et adultes.

L'état de relaxation est un état de décontraction musculaire, émotionnelle et mentale. Elle est induite par différentes techniques d'induction verbale. Lors de ces séances vous pourrez les découvrir, les pratiquer et apprendre à les reproduire dans votre quotidien.

Différentes études démontrent les bienfaits de cette pratique à différents niveaux. Elle permet d'agir sur les conséquences physiologiques du stress. Elle permet ainsi d'apprendre à mieux gérer son stress, ses émotions, le trac. Elle améliore le sommeil et renforce l'immunité... Plus largement, elle participe au bien-être et procure un sentiment de sérénité.

Les séances se dérouleront sur une heure : les mercredis de 10h à 11h et un vendredi sur deux de 18h30 à 19h30. Une pratique régulière est vivement recommandée. Prévoir une tenue confortable voire un plaid si besoin.

Pour toutes informations et inscription, vous pouvez me joindre au 06 28 34 29 08.



La Pélerine vous invite à venir découvrir

- des petits meubles patinés tels que têtes de lit, chiffonniers, tables basses et
 - des réalisations pour ameublement tels que coussins, édredons, plaids, traversins faits main par les artistes bénévoles de l'association dans un univers de brocante.
- Les profits de la vente sont destinés à offrir des animations toujours riches, variées et indispensables à la bonne vie de chaque résident de la maison de retraite.

le vendredi 6 octobre, de 13h30 à 17h30
le samedi 7 octobre, de 10h à 16h



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67
Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64



PROGRAMMATION DU 4^e TRIMESTRE

Séance mensuelle chaque deuxième vendredi du mois (à l'exception des programmations exceptionnelles)
Séance à 20h30- Salle Octave Mirbeau à Rémalard

22 septembre : Soirée spéciale –et gratuite- avec au programme :

- Ouverture de la saison 2017/2018 du ciné-club
- Lancement de la 2^{ème} édition du Festival Jeunesse Tout Courts
- Projection-débat, en présence des réalisateurs :
 - Des **onze courts-métrages** réalisés à Rémalard et ses environs par le **Kinokabaret** de Nogent-le-Rotrou
 - Des **cinq courts-métrages primés au Festival**

Grand Prix du Jury avec « Ses Souffles » de Just Philippot

Prix du Jury Jeunes avec « Le Monde du Petit Monde » de Fabrice Bracq .

Prix du Public avec « La Colo » de Sébastien Kubiak

et Mention Spéciale du Jury pour

« Gabber Lover » d'Anna Cazenave-Cambet

« Dernière Porte au Sud » de Sacha Feiner

13 octobre 14h (*Agora spécial scolaires*) : DEMAIN de Mélanie Laurent et Cyril Dion (*documentaire*)

13 octobre 20h30 : QU'EST-CE QU'ON ATTEND de Marie-Dominique Robin (*documentaire*)

14 octobre 20h30 (*dans le cadre du salon Agora*) : UNE IDÉE FOLLE de Judith Crombach (*documentaire*)

10 novembre : LA GRANDE ILLUSION de Jean Renoir (*drame humaniste*)

24 novembre (*mois du film documentaire*) : HISTOIRE DE LA PLAINE de Christophe Seghezzi

8 décembre : AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ de C.Desmares, F.Ekinci et J.Tardi (*film d'animation*)

12 janvier 2018 : SHERLOCK HOLMES : JEU D'OMBRE de Guy Ritchie (*policier*)

9 février : L'ASSASSIN HABITE AU 21 de Henri Georges Clouzot (*policier*)

23 février (*soirée film documentaire*) : WILD PLANTS de Nicolas Humbert

MANIFESTATIONS DU 2^e SEMESTRE 2017

Dimanche 10 septembre : Repas du CLUB –déjeuner 12 h - avec animation par Patrick LAVILLE (adhérents : 15 € ; non-adhérents : 40 €)

Judi 12 octobre : Spectacle d'humour avec Jean PIRE et BALOU au Carré du Perche à Mortagne. Transport individuel. RV à 13h30 parking gymnase. Prix : 25 €. Réservation au plus tôt

Mardi 5 décembre : Déjeuner et Spectacle « Divine Russie » au MELROSE à Condé-sur-Huisne. RV 12h au MELROSE (transport individuel). Prix 64 €. Réservation au plus tôt

Dimanche 10 décembre : Bûche de Noël des adhérents. Après-midi animée par « Danse pour tous », à 14 h - salle des fêtes de Bretoncelles

Samedi 16 décembre : Stand du Club de Loisirs au Marché de Noël de Bretoncelles

Nous remercions les commerçants de Bretoncelles et des communes environnantes pour les nombreux lots qui ont été très appréciés lors du dernier vide-grenier de Bretoncelles.

RAPPEL DES ACTIVITÉS

Après la pause estivale et pour cette rentrée, nous reprenons la totalité de nos activités :

- Cartonnage
- Promenades à vélo
- Randonnées pédestres
- Confection de poupées
- Conversation en anglais
- Atelier Dessin-Peinture
- Jeux de société
- Atelier informatique
- Dictée ludique

Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, l'adhésion personnelle comporte une cotisation annuelle de 15 €. Renseignements auprès de la Présidente ou la Secrétaire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site « www.clubdeloisirsbretoncelles.fr » ainsi que l'agenda mensuel affiché salle Gauthier-Lapierre et au Coccimarket.

La Présidente, Bernadette CHEVÉE

Le QI GONG, une gymnastique douce

Le Qi Gong est composé de deux idéogrammes chinois :

Qi, qui se traduit par souffle d'énergie

Gong, qui désigne tant le travail, le moyen utilisé, que la maîtrise, le but recherché.

Le but général est de faire circuler l'énergie dans le corps, et de la renforcer.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière. Le placement juste du corps favorise la conscience de son fonctionnement et développe la concentration, la disponibilité et la créativité.

Le Qi Gong n'est ni un art martial, ni une discipline de santé, mais une gymnastique de la santé.

Les cours se déroulent avec monsieur Marc LE CORRE enseignant de Qi Gong

Les cours de Qi Gong se feront :

À la salle de motricité de l'école à St-Victor-de-Buthon à côté de la Mairie

Début des cours le lundi 11 septembre à la salle de l'école

Pour les cours de sophrologie à La Loupe, à Champrond-en-Gâtine, et à Courville : démarrage à partir du 12 septembre.

Mail : marc.lecorre40@sfr.fr ☎ 06 73 56 86 75

Site : www.chargres-sophrorelax.com



L'association **Plumes et Talents** organise son 1er salon du

livre le dimanche 29 octobre 2017 à la salle des fêtes de Bretoncelles. Pas moins de **30 écrivains** seront présents (tous styles confondus), dont le très connu **Stéphane Maillot** qui s'illustre dans l'humour et les chroniques décalées ! Dans l'après-midi, un conteur sera présent.

Une grande tombola dans laquelle il n'y aura aucun perdant sera organisée avec quelques gros lots comme une entrée au **zoo de La Flèche**, dans certains parcs d'attraction comme **Le Puy du Fou** ou **Terra Botanica**, etc. D'autres surprises pourraient vous attendre.

Une buvette ainsi que des crêpes combleront petites faims et petites soifs.

À bientôt à toutes les Bretoncelloises et tous les Bretoncellois.

Bretoncelles Patrimoine Nature

L'extérieur de l'église sera inaugurée le 16 septembre à 17h30

Quand vous lirez cet article, nous serons à quelques heures de l'inauguration des travaux de l'église puisque le Petit Journal sera distribué dans la 1ère quinzaine de septembre.

La commune, maître d'ouvrage, soulignera l'importance de cette restauration qui est un beau projet.

BPN précisera son apport financier dans la réalisation de ces travaux en insistant sur les dons collectés.

L'architecte du patrimoine et probablement les entreprises donneront des précisions complémentaires sur les choix effectués ou imposés.

C'est une grande satisfaction pour BPN à plusieurs titres : la restauration est une belle réussite, les balustres attirent notre regard, le porche retrouve son air d'antan et les portes, leur fraîcheur.

Grâce au don de l'Abel, au legs de Madame Quanon et les généreux donateurs, BPN a pu soutenir le projet à hauteur de 130 000 €. Une plaque sera posée dans l'église pour les remercier.

Dans le même temps, l'association a fait restaurer la porte Sud par Pascal Odillard, menuisier à Dorceau, spécialiste de la restauration du patrimoine. C'est sous son impulsion que nous avons choisi une peinture à la farine de blé, comme au moyen-âge. Réalisée avec des pigments "oxyde de fer rouge", sans produit chimique, elle donne un charme supplémentaire aux portes de l'édifice.

L'extérieur doit encore être complété de plaques explicatives pour la porte des Seigneurs d'Angennes et la porte de la Charité.

Il n'est pas exclu non plus de compléter le porche par deux statues, Saint Pierre et Saint Paul qui trouveraient leur place dans les niches prévues à cet effet.

L'intérieur de l'église, tout l'intérieur, rien que l'intérieur

Maintenant, il s'agit pour BPN de restaurer l'intérieur et là aussi, le travail ne manque pas. Nous commencerons par le chœur dont le devis s'élève à 10 000 €. Les premières démarches ont permis de découvrir des peintures originales qu'il convient de préserver. A ce titre, Madame Servanne DESMOULINS, spécialiste des peintures murales et mobiliers religieux a été contactée afin qu'elle nous donne un avis éclairé en la matière.

Par la suite, le plafond de la nef sera inscrit au prochain chantier, préalable à la restauration des piliers.

Nous pourrions engager très rapidement les travaux du chœur mais votre aide financière sera la bienvenue pour continuer.

Pour nous aider, faites un don ou adhérez. Le bulletin BPN est doté du formulaire correspondant.

Un reçu fiscal vous sera délivré pour bénéficier de votre réduction d'impôt.

Consultez le site : bretoncelles-patrimoine.org



LE BADMINTON A BRETONCELLES



Un sport pour tous,

un club pour tous les âges, pour tous les goûts

Le club de badminton de Bretoncelles vous propose de jouer :



En loisirs, le lundi soir et/ou le mercredi soir



En famille, le dimanche matin



En compétition, le vendredi soir, si vous le souhaitez

Vous voulez essayer, quelques séances sont bien entendu possibles. Il suffit de contacter un membre du bureau et d'apporter une paire de chaussures de sport pour salle et votre bonne humeur. Le club vous fournira volants et raquette.

L'adhésion au club peut se faire dès maintenant. Le montant est, pour l'année, de 65€ pour les adultes et 60€ pour les jeunes (-18ans).

Vous retrouvez les informations utiles sur notre site : bcb61.free.fr

Contacts pour le club :

- Sébastien Fonteny, 06.21.01.24.83 (après 17h)
- Michel Lagouardette, 06.07.08.59.70
- Hervé Dufay, 02.33.25.58.06 (après 18h)

Bilan sportif de l'année

- 1 équipe mixte en championnat Départementale 3 : 2e place (composition : Alençon, Sées, Domfront, Saint Georges des Groseillers, Bagnoles de l'Orne),
- Participation aux championnats de l'Orne en double hommes (1 paire), en simple hommes (4 représentants dont 1 atteindra les 1/4 de finale (P),
- Participation au CDA Saint Georges des Groseillers en simple homme (2e place D7/R6) et en simple dame (4e place D8/D9),
- Participation au CDA Saint-Germain-du-Corbéis en double homme (2 paires : 2e place en D8/D9) et 1/4 de finale (P),
- Participation au CDA Alençon en double mixte (1 paire : 3e place D8/D9),
- Tournois privés :
 - * de L'Aigle (1 représentant : 1/4 de finale en simple homme D8/D9)
 - * de la Ferté Bernard (5 représentants) : 1/4 de finale en double hommes (D7/D8), 1/8 de finale en simple homme (P)
- Rencontre avec le club du Theil pour un plateau jeune

GV/GFB

Les séances de gym reprendront **le jeudi 14 septembre**
Horaires 10h30/11h30

Les cours sont assurés par notre animatrice diplômée
Marie-Anne

Les nouveaux ou nouvelles arrivantes pourront bénéficier de deux séances gratuites afin de tester l'ambiance amicale de l'association et notre prof qui sait s'adapter à l'ensemble des adhérents.

Cotisation annuelle : 78 €

Taekwondo

saison 2017-2018, salle de danse de Bretoncelles

Lundis :

12h-14h : body tae (sport de remise en forme regroupant fitness taekwondo musique)

20h15-21h45 : cours taekwondo (+17 ans)

Mardis :

17h-18h (4-6ans) - 18h-19h (7-11ans) - 19h-20h (12-16 ans)

Judis :

18h-19h (7-11 ans) - 19h-20h (12-16ans) - 20h-21h30 (+17 ans)

Tarifs :

moins de 14 ans : 130 € - plus de 14 ans : 180 €

Tarifs séance de Body Tae :

1 séance : 15 € - 5 séances : 65 € - 10 séances : 135 €

Sportivement,
Philippe CATEL, Président

Association Au Clair de Lune

Stage de chant chorale sur deux jours le 4 novembre de 14h30 à 17h30 et le 5 novembre 2017 de 9h30 à 12h30.

Il s'en suivra une restitution musicale et un repas avec les choristes inscrits.

-> Sur un répertoire de chants du monde et de chansons françaises.

-> Plus d'infos et inscription au 06.73.91.09.34,

-> mail : auclairdelune.asso@gmail.com,

-> web : <https://www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune>



Gymnastique d'Entretien

Fitness, abdos fessiers, step, cardio. . .

Venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance décontractée mais tonique.

Une séance de découverte vous est offerte

Reprise des Cours le mardi 05 septembre de 18h à 19h au gymnase JP-MEBS avec Marie-Anne diplômée d'Etat.

Cotisation annuelle 72 € assurance comprise.

Renseignements :

Corinne CROSNIER 02 37 37 20 51



Créla **Phyto-épuration**
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles








La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

P.C ENTRETIENS & SERVICES
 La Grandz Forêt 61110 Bretoncelles

Entretiens Espaces Verts
 Tontes Parcs,
 Taille de haies, d'arbres et d'arbustes
 Traitements, Plantations
 Binages, massifs, parterres
 Potagers

Services à Domicile
 Coupe, rangement de bois de chauffage
 Entretien intérieurs—Extérieurs
 Petits travaux et autres
 Cours et Terrasses

DEVIS GRATUIT

CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58
 Pascal et Clotilde LEMETRE sont à votre disposition
 Email : pcentretien@live.fr
 Site : www.pcentretien.fr






TP TRIFAULT

S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS
 Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Braults
 Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36
 E-mail : trifault.tp@wanadoo.fr

RENOV' 61

TOUS TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HABITAT
CHEMINEES

La Rousselière
 61110 BRETONCELLES
 Téléphone : 02.33.25.91.66
 Télécopie : 02.33.25.55.69
 RC de l'Aigle B 409 888 179



L'Atelier d'Elisabeth
 Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles
 02 37 37 29 88
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restauration
 toutes céramiques

Création
 Arts de la table
 Cadeaux personnalisés
 Décoration

Initiation
 Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile





PHOTOGRAPHE
 mariage, naissance, grossesse,
 culinaire, sport, packshot
 Tel : 06.16.23.72.50
 Cathy LEDOUX

Atelier Plac'Art
 Restauration de mobilier d'art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon
 Ecaïlle - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80
 Zone Industrielle La Booz - 61110 BRETONCELLES
 www.atelier-restauration-art.com

Dorothee et Bruno EDON

Entretien-Réparation véhicules toutes marques
 Ventes neufs et occasions toutes marques
 Entretien - réparation - Vente matériel motoculture
 Véhicule sans permis - Dépannage
 2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles
 02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr
 Ouvert du mardi au samedi

EURO REPAR **LIGIER AUTOMOBILES**

Dorothee et Bruno EDON

Entretien - Vente Véhicules
 neufs et occasions toutes marques
 Véhicules sans permis
 Dépôt gaz - Station service

Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD
 02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr

EURO REPAR **LIGIER AUTOMOBILES**

le privilège
 l'esthétisme
 la fonctionnalité
 et la qualité.

6 Pierres Paysagères
 Sylvain Sagot
 06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère
 Pavage, Béton décoratif...
Paysagiste Artiste
Aménagement en Bois
Clôture
Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins

6pierrespaysageres@orange.fr
 www.6pierrespaysageres.fr



Concours des maisons fleuries

Fleurir Bretoncelles

Le jury a visité les maisons fleuries le 16 août dernier et, comme le prévoit le règlement, toutes les maisons fleuries du bourg ont été notées ainsi que celles situées en campagne.

Tout d'abord, le jury tient à féliciter les habitants qui, avec ou sans jardin, commerçant ou artisan, en centre bourg ou en campagne, fleurissent leurs maisons avec un goût certain, voire une vraie passion.

Félicitons donc, par ordre alphabétique les personnes ci-après désignées, à savoir Mesdames et/ou Messieurs : Christian BAPTISTE, Christophe BARBATTE, Christopher BEAUCHET, Roger BENEL, Nadine BRULARD, Francis DAVID, André DOSNE, Antoine DOS SANTOS, Jean FLON, Gilles GUILLIN, Maxime JOURDHEUIL, Philippe JOURDHEUIL, Michel LAGOUARDETTE, Éliane LALUQUE, Yvette LEBOURG, Danielle LÉON, Michel MÉNAGER, Philippe RIGUET, Véronique RIOLET, Michel ROINNE, Gérard ROMAIN, Antoine SANTOS, Jacques SAVAIN, Rémy TAFOIRY, Sylviane TRÉGOUET, Xavier VALON et Colette ZAMBO.

Félicitons également les lauréats des années précédentes qui, placés hors concours, n'en continuent pas moins de fleurir leurs maisons, citons :

Mme & Mr Philippe RIGUET, 7 rue Henri-Lavier

Mme & Mr Roland PEISEY, 20 résidence les Grands-Prés

Mme & Mr Claude SAVARD, Moulin d'Arrondeau

Mme & Mr Roger BENEL, rue Ernest-Sagot

Mme & Mr Francis DAVID, chemin d'Arrondeau

Mme & Mr Michel BURON, route de St-Victor

Mme & Mr Christian TURMEL, 4 Octave-Mirbeau

Pour ceux qui le souhaitent, la mairie prend en charge leur inscription au concours départemental des maisons fleuries.

Quant aux lauréats du concours de la commune, ils seront invités lors de la présentation des vœux du maire le vendredi 5 janvier prochain à 19h à la salle des fêtes pour recevoir leur bon d'achat.

Le jury a retenu quatre catégories : maisons avec jardin, maisons sans jardin, maisons de campagne (*sur inscription pour cette dernière*) et commerçants. À noter que seule la vue depuis le domaine public est prise en compte.

Rendez-vous le 5 janvier mais, d'ores et déjà, le Petit Journal félicite tous les participants.



Dans notre édition de mai, nous avons cité Pierre Rivière pour le fleurissement de notre commune mais il fallait lire « Avec Pierre pour le prix de village fleuri, c'est toute l'équipe communale qui mérite un grand MERCI. »

Avec toutes nos excuses pour cet oubli.

La rédaction



MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles,
poêles, ustensiles, vaisselle,
verrerie, articles éphémères...

Spécialiste de l'équipement gastrologique



Horaires Magasin
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 14h-17h
Mercredi: 10h-12h30 / 14h-17h
Samedi: 10h-12h30

Longny au Perche
21 Les Réhardières - Route de l'Angie
61290 Longny au Perche
02 33 85 38 02
www.matfer-magasins.com

Où sont passés les têtards ? L'écrevisse exotique, suspect numéro 1 !

Où sont passés les têtards ? C'est la question que se posent les naturalistes du Parc qui, après avoir observé des pontes d'amphibiens dans certains étangs du Perche, constatent l'absence de jeunes lors de leur passage suivant au même endroit. Et si les coupables étaient les écrevisses américaines, espèces exotiques invasives introduites dans les années 70 pour des raisons commerciales ? C'est dans le cadre de l'étude d'étangs menée toute cette année (suivie de l'évolution de deux sites après travaux et étude initiale d'un groupe de 5 étangs), que des prospections relatives aux amphibiens ont été réalisées par le Parc du Perche, à raison de deux passages par étang entre mars et mai.

« Dans le premier étang visité, des pontes, larves et adultes de différentes espèces ont été observées : Grenouille rousse, Grenouille agile, Salamandre tachetée, Grenouilles vertes, Triton palmé, Triton ponctué, Rainette verte, Crapaud commun... ainsi que des dytiques, larves de libellules, etc. », expliquent les techniciens du Parc. « Mais dans la plupart des autres, nous avons constaté l'absence de certaines espèces : pas de têtards de crapauds, pas ou très peu de larves de Salamandre tachetée, bien qu'elles soient présentes en nombre dans les ornières à proximité, très peu d'insectes aquatiques... ».

3 espèces envahissantes

Pourquoi une telle différence entre ces étangs ? Une hypothèse porte sur la présence d'écrevisses exotiques envahissantes dans les étangs plus pauvres, alors qu'elles étaient absentes du premier étang où aucun problème n'a été constaté. « Là où les amphibiens étaient très peu présents, des dizaines d'écrevisses ont en effet pu être observées, de différentes tailles, appartenant à trois espèces : l'**Écrevisse de Louisiane**, l'**Écrevisse américaine** et l'**Écrevisse de Californie** aussi appelée **Écrevisse signal**. »

Ce sont les 3 espèces d'écrevisses exotiques envahissantes présentes dans le Perche. « Elles posent de gros problèmes écologiques car elles ne rencontrent pas, ou pas assez, d'éléments de régulation dans leur nouvel environnement : prédateurs, parasites, concurrents, maladies... Il faut encore ajouter leur importante capacité de reproduction, le grand nombre de milieux dans lesquels elles se plaisent et leur grande résistance à des assecs* de plusieurs mois ou à des températures extrêmes. »

Une menace pour l'écrevisse locale

Bref, des espèces redoutables ! Et à l'appétit monstre ! « Omnivores, elles mangent les débris, la végétation, les jeunes poissons et amphibiens, les insectes, les mollusques... réduisant fortement la biodiversité des plans d'eau et transformant certains en désert. De plus, elles transmettent à nos écrevisses européennes des maladies qui ne les affectent pas. Enfin, ces espèces fouisseuses creusent des galeries profondes, ce qui fragilise les berges et trouble l'eau. »

Héron, aigrettes, et certains poissons comme l'anguille, le brochet ou le sandre sont des prédateurs assez efficaces. Le piégeage par nasse fonctionne assez bien. Mais l'élimination complète de ces espèces paraît toutefois difficile. Aussi **la meilleure prévention est de ne pas en introduire**. Leur introduction est d'ailleurs interdite par la loi et pour l'Écrevisse de Louisiane, la plus problématique, son transport vivant est également interdit.

* état d'une rivière ou d'un étang qui se retrouve sans eau



Écrevisse à patte blanche



Écrevisse de Californie



Écrevisse américaine



Écrevisse de Louisiane

Parc naturel
régional du
Perche

Maison du Parc,
Courboyer - Nocé,
61340 Perche-en-
Nocé

Tél : 02 33 85 36
36 et
[contact@parc-
naturel-perche.fr](mailto:contact@parc-naturel-perche.fr)

Plus d'infos sur
[parc-naturel-
perche.fr](http://parc-naturel-
perche.fr)

Métiers d'aujourd'hui à Bretoncelles

Paroles d'agriculteurs



Environnement... Chaque matin, ils sautent dans leurs bottes car ils ont plaisir à travailler avec du vivant, au plus près de la nature, dans un environnement familier. C'est là un des charmes du métier d'agriculteur et/ou d'éleveur, parmi les plus anciens au monde. Le paysage percheron en témoigne. Les haies sont



nées avec l'agriculture pendant le néolithique pour enclore les cultures et protéger les troupeaux.

Autonomie... Ils racontent que leur ferme a été héritée des parents ou grands-parents, transmission familiale du statut d'exploitant. Leur métier continue d'être vanté comme un des rares qui puisse laisser autant d'autonomie ; on est son propre patron. A chacun de maîtriser son temps de travail, même si l'agriculture et l'élevage sont exigeants en nombre d'heures. Ces contraintes, ajoutées aux aléas climatiques qui ont toujours existé, sont compensées par les progrès mécaniques facilitant le travail.

Et paperasse... Mais à leurs yeux, ce qui complique le métier, c'est la paperasse, la bureaucratie, les réglementations. Les agriculteurs veulent pouvoir vivre du fruit de leur travail, c'est ce que l'on entend partout. Toutefois, les normes européennes et environnementales complexifient leur quotidien, et ils aspirent à plus de liberté. En effet, les prix stables d'antan ne sont qu'un lointain souvenir. Désormais règne le marché mondial des denrées alimentaires dans un contexte économique incertain.

Un grand merci à Yves Savard, Chantal et Claude Bâcle
Propos recueillis par Françoise Leblond

Pluviométrie (exceptionnellement arrêtée au 23 août)

Au Moulin de Thivaux À la Gilardière

Année	2016	2017	2016	2017
Mai	127,7	71,8	128	60
Juin	73,5	67,7	96	67
Juillet	13,5	60,6	27	49
Août	14,5	60,6	15	61



Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.
Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com

BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

Sixième promenade dans l'origine des noms de lieux dits



Il existe des travaux d'érudition locale étroitement liés au folklore et à la tradition orale qui décrivent des paysages et des chemins ruraux présentés sous l'angle de la randonnée. La revalorisation de l'histoire des lieux-dits est révélatrice de nouveaux rapports à la nature, aux lieux, aux espaces.

C'est pourquoi la chasse aux toponymes nous entraîne cette fois vers le **Carrefour**, de *quadrivium* qui aboutit lui-même en ancien français à *carrouge*, après avoir quitté le bourg le long de la voie de chemin de fer jusqu'au **Grand Moulin**. Nous avons découvert de jolis noms comme **Le Printemps**, qui est peut-être le patronyme Printemps s'il est ancien, ou bien un nom augural de domaine ou de villa, comme **Plaisance** ou **Bel-Air**. Après **Les Terres Rouges** où nous nous dirigeons par la D287, nous laissons à droite **Les Petits Prés** et **La Pautonnerie**, domaine de Pautonnier, ce nom de famille étant issu de l'ancien français *paltonier*, coquin, insolent, puis **La Rousselière**, domaine de Roussel.

Les toponymes métallurgiques liés aux bois et aux forêts sont caractéristiques du Perche ornais. **La Cour au Féron** en est un exemple, domaine rural ou exploitation de

Féron, surnom évoquant la profession ou l'activité, issu de l'ancien français *ferron*, forgeron, artisan du fer, marchand de fer, ferrailleur. La corporation des ferrons de Normandie date du 13^e siècle.

Prenons maintenant le chemin forestier vers **Les Bruyères** du mot gaulois *wroika*, terre couverte de bruyère, rejoignons **La Martinière**, domaine de Martin. A notre droite **Le Bas May** et **le Haut May**, fermes de la famille May au 18^e siècle, le patronyme May étant commun en Normandie mais centré sur l'Orne. Voici **La Malardière**, le domaine de Malard. Achevons notre périple par **Le Gravier**, simple toponyme topographique évoquant un terrain caillouteux, et **Le Chesnay** qui, comme **La Chesnaie**, ont des formes dérivant de la variante *chesne*, d'après *fresne*. L'élément *-ay*, *-aie* est un suffixe issu du gallo-roman.

Françoise Leblond

(d'après Dominique Fournier, linguiste)



Café des Sports

Bar Brasserie - Restauration rapide à emporter



MOYSAN Séverine

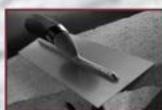
Directeur Général

12 Place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 21 72
06 23 17 78 04
se28240@hotmail.fr
SAS SIKER N° SIRET 817 731 508



Guy MALARD



Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles

02 37 37 20 61

Annuaire de la commune

Mairie : ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Eau

Bretoncelles :
mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63
Le Pas St L'Homer :
* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF : ☎ 08 10 33 30 61

Espace Culturel Abbé-Fret

Bibliothèque & Espace Public Numérique
☎ 02 37 37 25 27 ou biblio.bretoncelles@wanadoo.fr
Mardi et jeudi, 9h à 12h
Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18h

Gendarmerie

: ☎ 17
* **Rémalard** : lundi, 8h à 12h
mercredi et vendredi, 14h à 19h
* **Longny au Perche** : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers : ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. : ☎ 15

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56
Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Médecin :

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08
Consultation : lu ma je ve, 12h30-15h30
me, 8h30-11h30 - sa, 9h30-11h30
Sur RV : lu ma je ve, 17-18h

Pharmacie

: ts jours 9-12h30 & 14-19h
fermé les mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières : ☎ 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste

: ☎ 02 37 37 24 95
mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi,
mercredi et samedi après-midi)

Crédit Agricole

= ☎ 08 25 84 04 55
Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi
Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02
Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite : ☎ 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles

<http://www.pole-missionnaire-perche-sud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

École élémentaire

: ☎ 02 37 37 28 67
Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

Cantine

: ☎ 02 37 37 21 08
Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-bretoncelles/index.php/>

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

Assistante sociale : ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard

: ☎ 02 33 83 07 43
Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés

Mission locale : ☎ 02 33 83 09 42

MAP (marché ambulant du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93
Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) : www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Florent ZAMBO, 6 La Charmoie Bretoncelles, ☎ 06 77 95 22 41
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, 6 résidence La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Elisabeth Pascault, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et Auclairdelune.asso@gmail.com

Badminton Club Bretoncellois : Sébastien FONTENY, 33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Samuel DORDAIN, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 14 67 17 71

Boules Bretoncelloises : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & bretoncelles.fr

Écuries du Sagittaire (Les) : Arnaud CAMUS, 1 Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

Foot (Club de) : Franck PICHEREAU, 7 résidence Les Grands Prés ☎ 06 72 30 50 20, pichereaufranck@sfr.fr

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Martine SIRDEY, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER, 2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Aurélie SALAVERT, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 50 10 70 51 ou 02 37 37 23 27

Le Corps et l'Esprit (*Qi qong et Sophrologie*) : Marc LECORRE ☎ 06 73 56 86 75 www.chargres-sophrorelax.com

Livres au Perche : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 28 14 & tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Marie-Pierre CHANCÉ, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRETAIN, La Baudrière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

SEL (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

USN (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : 10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

Horaires SNCF (du 28 août au 9 décembre 2017)

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site
<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/wp-content/uploads/sites/26/2016/12/flyer-2017-verso.jpg>

Fiche complète Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :
http://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/FH3_tcm56-131584_tcm56-131578.pdf

Paris Montparnasse - Versailles-Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:39	18:25	18:40
Chartres		06:41	08:24	07:37	12:07	16:07	17:24			19:24	
Chartres (D)	06:07	06:48	08:29	08:29	12:30	16:32	17:30	17:30	18:30	19:29	19:29
La Loupe	06:32	07:17	09:01	09:01	13:01	17:05	18:01	18:02	19:03	20:01	20:02
Bretoncelles	06:42	07:24	09:10	09:10	13:10	17:13	18:09	18:10	19:10	20:10	20:1à
Condé sur H.	06:48	07:30	09:16	09:16	13:16	17:19	18:15	18:16	19:16	20:16	20:16
Nogent-le-R. (A)	06:56	07:35	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent (D)	06:57	07:36	10:44	10:44		17:57	18:44	18:44	19:44	20:46	20:45
Le Mans	07:48	08:24	11:22	11:22		18:48	19:22	19:22	20:22	21:27	21:27

Bretoncelles pratique

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles-Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:36	16:40	17:38		
Nogent (A)	04:15	06:31		07:30		13:32	16:11	17:36	18:13		
Nogent-le-R. (D)	05:34	06:37	06:37	07:31	08:36	13:33	16:37	17:37	18:37		
Condé-sur-H.	05:40	06:43	06:43	07:38	08:42	13:45	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:46	06:50	06:50	07:44	08:47	13:56	16:50	17:49	18:50		
La Loupe	05:55	06:58	06:58	07:53	08:55	14:03	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:27	07:31	07:30	08:26	09:25	14:33	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:29	07:33	07:36	08:32	09:34	14:49	17:35	18:35	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:43	20:50		

Dates à retenir

Sur la commune

- . samedi 9 septembre : **Forum des associations**
- . samedi 16 septembre : **Journées du Patrimoine**
 - **Sortie nature** dans l'ENS pour les enfants
(accompagnés)
 - **Inauguration des travaux de restauration de l'église**
- . dimanche 24 septembre : **Ouverture de la chasse** (→ 28 février 2018)
- . vendredi 6-samedi 7 octobre : **Exposition-vente de La Pélerine** à l'EHPAD
- . samedi 7 octobre : **Marché de Producteurs de Pays**
- . samedi 7 octobre : **Repas de La Boule**
- . dimanche 8 octobre : **Loto de La Boule**
- . samedi 14 octobre à 18h : **Réunion publique de mi-mandat**
- . samedi 4 novembre : **Marché de Producteurs de Pays**
- . samedi 11 novembre : **Repas de l'ACPG**
- . samedi 16 décembre : **Marché de Noël**
- . vendredi 5 janvier : **Voeux du Maire**
- . dimanche 6 mai : **Repas des anciens**

Réunion du Relais d'Assistantes

Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

L'assistance sociale

effectuera ses permanences sur rendez-vous

les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h

(au lieu du jeudi de 14h à 16h)

Calendrier scolaire

Année scolaire 2017-2018 zone B

vacances de la Toussaint :

du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre

Vacances de Noël :

du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2018

vacances d'hiver :

du samedi 24 février au lundi 12 mars 2018

vacances de printemps :

du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018

Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 15 septembre "

vendredi 27 octobre "

vendredi 1^{er} décembre "

vendredi 26 janvier 2018

Halte-garderie «Petits Bolides»

- à Condé les lundis, mardis, mercredis & jeudis

- à Rémalard les vendredis
de 8h30 à 17h ☎ 06 74 29 22 32

Solution des mots croisés de la p. 26

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	S	S	I	S	T	A	N	C	E
2	L	I		V	O	E	U		I	D
3	A	R	B	R	I	S	S	E	A	U
4	M	U	E	E	S		C	S		C
5	B	P	N			O	H			A
6	I	E	N	A			W	A	T	T
7	Q	U	E	N	O	U	I	L	L	E
8	U	S			O	T	T	O		U
9	E	E	K	L	O		Z	E	U	R
10	E	S	A	U		A		S	A	S



BRUNET CÉDRIC
 maçonnerie, couverture, isolation
 neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
 61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
 port: 06.16.71.27.28
 email: cedricbrunet0697@orange.fr

infonet 44707/714100015

CASA DI PINOCCHIO

RESTAURANT
 BAR - EPICERIE - JOURNAUX
 GAZ - DEPOT DE PAIN
 PIZZERIA (PIZZA A EMPORTER)



RESTAURANT A LA CARTE du Jeudi soir au Samedi soir
 Les midis, Formule Buffet
 Ouvert les Dimanches d'Avril à Septembre

4 rue de paris - 61110 LA MADELEINE BOUVET
 Tél. 02 33 85 55 50

**Emplacement
 disponible à 57 €**
 (tarif 2016)

Coiffure Nacrée
 Homme / Femme / Enfant

Tél. 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
 6110 Bretoncelles



**TRANSPORTS &
 DEMENAGEMENTS**

ALG
 DISTRIBUTION

Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
 Déménagement dans toute la France
 Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108

Mail: algdistribution61@gmail.com

BRETONCELLES

IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
 Impression offset et numérique, façonnage
 Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
 contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

Entretien **THOMAS**
Parcs & Jardins **Christophe**

La Jolivetière
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

**EN VRAI, PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.

groupama.fr

Auto | Habitation | Santé | Epargne | Banque | Prévoyance

15, rue des Moulins à RÉMALARD - Tél. 02 33 73 73 50

N°Cristal 09 69 36 10 11*
APPEL NON SURTAXÉ

Groupama Centre Manche
Société de Mutuelle Mutuelle Agricole de Centre Manche - 12 rue Helder - 51700 - 20000 Saint-Louis - 51400 - 20000 Chartres Centre - 30000 St
100 Chartres. Entreprise agréée par le Collège des Assurances et soumise à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 100 rue de la République - 75001 Paris - Intermédiaire bancaire et financier - Immatriculation 0845147000000 - Document et avis
non contractuels. Crédit Photo : Aurélien Thuvaud - Créateur : agence Marché Septembre 2016.

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE
A.R.P.
EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr

ARTISAN
RGE
QUALIBAT
INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENR

Garde d'animaux
Visites à domicile

en Compagnie de Sophie

Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

PAYSAGES **JULIEN & LEGAULT**

Le Loupe
Maresché

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

<p>Agence de l'Orne Bobard BP 27 61110 BELLOU SUR HUISNE Tél. : 02 33 73 48 54</p>	<p>Agence de l'Eure et Loir 52 Avenue du Thyméral BP 51 28240 LA LOUPE Tél. : 02 37 81 05 38</p>	<p>Agence de la Sarthe 1 Rue du Bois du Frou ZA Maine Eco Park - BP 11 72170 MARESCHE Tél. : 02 43 33 93 49</p>
---	---	--

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

RGE
QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR
2015

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

BRICO FONTAINE

RÉNOVER ET DÉCORER SANS SE RUINER

- ✓ Bricolage
- ✓ Décoration
- ✓ Jardin
- ✓ Aliments de la ferme
- ✓ Rayon équitation

9, rue de Launay
28240 FONTAINE-SIMON
Tél. 02 37 81 84 09 - Fax 02 37 81 80 93



www.brico-fontaine.com
brico-fontaine@orange.fr



AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS TRANSPORTS :

*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 6102

TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité
Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

AD

EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4
(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SGS
RCS Alençon 502 960 211

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE